

Rapport de gestion

Aperçu	3
Indicateurs de performance clés	4
1. Performance financière globale	6
1.1 Résultats d'exploitation consolidés	6
1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)	15
2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter	16
2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw	16
2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix	20
2.3 Résultats d'exploitation de Weston Foods	22
3. Situation de trésorerie et sources de financement	24
3.1 Flux de trésorerie	24
3.2 Situation de trésorerie	26
3.3 Composantes de la dette totale	27
3.4 Situation financière	30
3.5 Notation	30
3.6 Capital social	31
3.7 Arrangements hors bilan	33
4. Résultats d'exploitation trimestriels	33
5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	35
6. Risques d'entreprise et gestion des risques	36
7. Mise à jour concernant la COVID-19	37
8. Mesures financières non conformes aux PCGR	38
9. Énoncés prospectifs	48
10. Informations supplémentaires	49

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de George Weston Limitée (« GWL » ou la « société ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2020 de la société et les notes y afférentes figurant aux pages 50 à 82 du présent rapport trimestriel, avec les états financiers consolidés annuels audités de la société et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2019 de la société.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du deuxième trimestre de 2020 de la société sont établis selon la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Certaines charges et certains produits qui ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation doivent être comptabilisés en vertu des Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Les mesures financières non conformes aux PCGR ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments et sont utilisées à l'interne aux fins d'analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation. Ces mesures financières non conformes aux PCGR permettent également d'évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de façon uniforme. Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR de la société.

La société exerce ses activités par l'intermédiaire de trois secteurs d'exploitation à présenter, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw »), Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») et Weston Foods. Le poste « Autres et intersectoriel » tient compte des éliminations, des ajustements intersectoriels liés à la consolidation et de la trésorerie et des placements à court terme détenus par la société. Toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts, les activités du siège social et les charges administratives, sont inscrites au poste « Autres et intersectoriel ». Loblaw compte deux secteurs d'exploitation à présenter : Vente au détail et Services financiers. Loblaw offre aux Canadiens des produits d'alimentation, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale et des services financiers. Propriétés de Choix détient, gère et aménage un portefeuille de haute qualité d'immeubles de commerces de détail, d'immeubles industriels, d'immeubles à bureaux et d'immeubles résidentiels partout au Canada. Weston Foods est une entreprise de produits de boulangerie en Amérique du Nord qui fabrique des pains, des petits pains, des petits gâteaux, des beignes, des biscuits, des gâteaux, des tartes, des cornets, des gaufres, des produits de boulangerie artisanaux et plus encore. À la clôture du deuxième trimestre de 2020, la participation véritable de GWL dans Loblaw, dans Propriétés de Choix et dans Weston Foods s'établissait respectivement à 52,1 %, 62,9 % et à 100 %.

Dans le présent rapport de gestion, le terme « consolidé » sert à désigner les résultats consolidés de GWL, y compris ceux de ses filiales, tandis que le terme « siège social de GWL » sert à désigner les résultats financiers et les mesures non consolidés de GWL, comme les dividendes versés par GWL à ses actionnaires ou les flux de trésorerie reçus par GWL grâce à ses entreprises en exploitation. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».

Un glossaire des termes et des ratios utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 185 du Rapport annuel 2019 de la société.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs qui comportent des risques et des incertitudes pouvant faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent de manière importante des résultats annoncés dans les énoncés prospectifs. Pour plus d'information sur les énoncés prospectifs, les principales hypothèses et les risques importants qui y sont associés, il y a lieu de consulter la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 » et la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 27 juillet 2020.

Aperçu

Faits saillants financiers

Au 13 juin 2020 et au 15 juin 2019 ou pour les périodes de 12 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Les résultats de la société tiennent compte de ce qui suit :

- l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes. Se reporter à la rubrique 1.1, « Résultats d'exploitation consolidés », et à la rubrique 1.2, « Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées) » du présent rapport de gestion;
- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix. Se reporter à la rubrique 1.1, « Résultats d'exploitation consolidés – Charges d'intérêts nettes et autres charges financières », du présent rapport de gestion.

Résultats consolidés

12 357 \$ +6,5 % par rapport au T2 2019	401 \$ -47,9 % par rapport au T2 2019	1 087 \$ -17,2 % par rapport au T2 2019	8,8 % -250 pdb par rapport au T2 2019
PRODUITS	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾	MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)
(255) \$ -238,6 % par rapport au T2 2019	142 \$ -46,0 % par rapport au T2 2019	(1,66) \$ -239,5 % par rapport au T2 2019	0,93 \$ -45,3 % par rapport au T2 2019
PERTE NETTE DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES¹⁾	PERTE NETTE DILUÉE PAR ACTION ORDINAIRE (\$)	MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ (\$)

Siège social de GWL²⁾

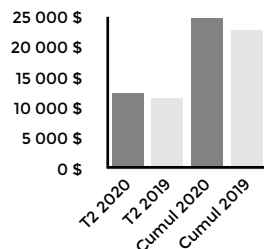
93 \$ -48,0 % par rapport au T2 2019	70 \$ -55,7 % par rapport au T2 2019	0,53 \$ +0 % par rapport au T2 2019	9,8 % -20 pdb par rapport au T2 2019
ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾	FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES DU SIÈGE SOCIAL DE GWL¹⁾	DIVIDENDES TRIMESTRIELS DÉCLARÉS PAR ACTION (\$)	MONTANT AJUSTÉ DU RENDEMENT DU CAPITAL¹⁾ SUR UNE BASE ANNUELLE (%)

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

Indicateurs de performance clés

Au 13 juin 2020 et au 15 juin 2019 et pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes à ces dates (en millions de dollars, sauf indication contraire)

PRODUITS

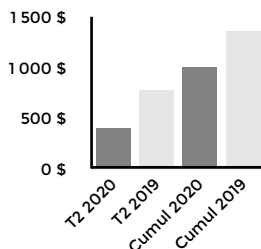


T2 2020	12 357 \$	+6,5 %
T2 2019	11 603 \$	
Cumul 2020	24 690 \$	+8,4 %
Cumul 2019	22 776 \$	

Notre performance

Les produits ont augmenté au deuxième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour, en raison essentiellement de la croissance affichée par le secteur Vente au détail de Loblaw, en partie contrebalancée par la diminution du chiffre d'affaires de Weston Foods attribuable à l'incidence de la COVID-19.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

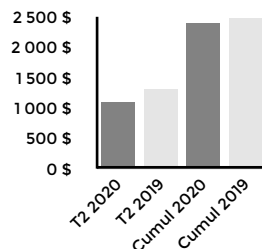


T2 2020	401 \$	-47,9 %
T2 2019	770 \$	
Cumul 2020	999 \$	-26,3 %
Cumul 2019	1 356 \$	

Notre performance

Le résultat d'exploitation a diminué au deuxième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour en raison du recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, de Weston Foods et de Propriétés de Choix qui a découlé de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, ainsi que de l'incidence nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustements.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

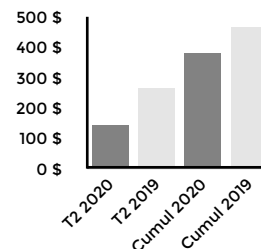


T2 2020	1 087 \$	-17,2 %
T2 2019	1 313 \$	
Cumul 2020	2 391 \$	-3,2 %
Cumul 2019	2 471 \$	

Notre performance

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué au deuxième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour, ce qui s'explique par les diminutions enregistrées par Loblaw, Weston Foods et Propriétés de Choix en raison de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes.

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES¹⁾



T2 2020	142 \$	-46,0 %
T2 2019	263 \$	
Cumul 2020	381 \$	-17,9 %
Cumul 2019	464 \$	

Notre performance

Diminution au deuxième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour en raison du recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes et de la hausse des charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Pour l'exercice à ce jour, la diminution a été en partie contrebalancée par l'apport positif, d'un exercice à l'autre, de la participation accrue de la société dans Loblaw par suite du rachat d'actions de Loblaw.

MONTANT AJUSTÉ DE LA MARGE DU BAIIA¹⁾ (%)

8,8 %	-250 pdb
T2 2020	par rapport au T2 2019
9,7 %	-110 pdb
Cumul 2020	par rapport à 2019

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE¹⁾ (\$)

0,93 \$	-45,3 %
T2 2020	par rapport au T2 2019
2,47 \$	-17,9 %
Cumul 2020	par rapport à 2019

1) Se reporter à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion.

Flux de trésorerie disponibles du siège social de GWL¹⁾

Par suite de la réorganisation de Propriétés de Choix en faveur de GWL, la direction évalue les capacités de génération de trésorerie du siège social de GWL²⁾ en fonction des entrées de trésorerie qu'elle reçoit de ses filiales en exploitation. En conséquence, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ du siège social de GWL sont fondés sur les dividendes reçus de Loblaw, les distributions reçues de Propriétés de Choix et les entrées nettes de trésorerie reçues de Weston Foods, déduction faite des charges, des intérêts et des impôts sur le résultat payés par le siège social.

(en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾ de Weston Foods	7 \$	49 \$	59 \$	95 \$
Dépenses d'investissement de Weston Foods	(33)	(38)	(57)	(69)
Distributions de Propriétés de Choix	54	78	136	159
Dividendes de Loblaw	59	60	118	115
Impôts sur le résultat reçus de (payés à) Weston Foods	(1)	(7)	2	(7)
Autres	7	37	(11)	36
Entrées nettes liées aux entreprises en exploitation¹⁾ du siège social de GWL	93 \$	179 \$	247 \$	329 \$
Produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw	–	–	92	–
Siège social de GWL et coûts de financement ¹⁾	(20)	(16)	(48)	(42)
Impôts sur le résultat payés	(3)	(5)	(7)	(12)
Flux de trésorerie disponible¹⁾ du siège social de GWL	70 \$	158 \$	284 \$	275 \$

i) Inclus au poste « Autres et intersectoriel », le siège social de GWL comprend toutes les autres activités à l'échelle de la société qui ne sont pas attribuées aux secteurs d'exploitation à présenter, notamment les charges d'intérêts nettes, les activités du siège social et les charges administratives. Comprend également les dividendes versés sur les actions privilégiées.

Au 13 juin 2020 et au 15 juin 2019 ou pour les périodes de 12 semaines et de 24 semaines closes à ces dates
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ENTREPRISES EN EXPLOITATION¹⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾

93 \$ **-48,0 %**
par rapport
au T2 2019

247 \$ **-24,9 %**
Cumul 2020 par rapport à 2019

Notre performance

Diminution au deuxième trimestre et pour l'exercice 2020 à ce jour principalement attribuable au recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods qui a découlé de l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, ainsi qu'à la baisse des distributions de Propriétés de Choix attribuable au calendrier.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES²⁾ DU SIÈGE SOCIAL DE GWL¹⁾

70 \$ **-55,7 %**
par rapport
au T2 2019

284 \$ **+3,3 %**
Cumul 2020 par rapport à 2019

Notre performance

Diminution au deuxième trimestre de 2020 principalement attribuable à la baisse des flux de trésorerie des entreprises en exploitation. Légère augmentation pour l'exercice à ce jour par rapport à l'exercice précédent en raison du produit de la participation à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw reçu au premier trimestre de 2020, en partie contrebalancé par la baisse des flux de trésorerie des entreprises en exploitation.

DETTE NETTE DU SIÈGE SOCIAL DE GWL²⁾

312 \$ **-28,4 %**
par rapport
au T2 2019

436 \$
T2 2019

Notre performance

Diminution principalement attribuable à l'augmentation des liquidités et des placements à court terme et à la réduction de la dette totale.

Se reporter à la rubrique 3.2, « Situation de trésorerie », du présent rapport de gestion pour obtenir le calcul de cette mesure.

Rapport de gestion

1. Performance financière globale

1.1 Résultats d'exploitation consolidés

La pandémie de COVID-19 a confirmé certaines tendances à plus long terme donnant ainsi lieu à une intensification rapide des activités de Loblaw dans ses secteurs de croissance stratégiques, soit le Commerce en ligne convivial, un Réseau de soins de santé relié et les Paiements et récompenses. Au cours du trimestre, le chiffre d'affaires et les résultats de Loblaw ont été considérablement touchés par la COVID-19. Loblaw a continué de constater une demande sans précédent pour des produits dans de multiples catégories, se traduisant par de solides résultats globaux en termes de chiffre d'affaires. Toutefois, la croissance du chiffre d'affaires n'a pas été suffisante pour compenser les importants coûts liés à la COVID-19 et les pressions exercées sur les marges en raison de la variation de la composition des produits. De plus, les ventes en ligne de Loblaw ont connu une hausse de 280 % au cours du trimestre, ce qui a entraîné des coûts et des investissements supplémentaires. Loblaw investit afin d'accroître la capacité et l'offre du service pour le jour même du secteur du commerce électronique, tout en améliorant sa structure de coûts.

Les résultats de Propriétés de Choix reflètent la stabilité inhérente à son portefeuille d'immeubles productifs de revenus. Propriétés de Choix a pris un certain nombre de mesures proactives au cours du trimestre afin de limiter les effets de la COVID-19 sur ses activités, notamment en renforçant son bilan par le prolongement de l'échéance de sa dette moyenne pondérée au moyen de l'émission de débentures non garanties et en soutenant ses locataires touchés négativement par la pandémie en leur offrant une aide au loyer.

Weston Foods reste fermement engagée envers son cadre stratégique et continue de réaliser des progrès grâce à son programme de transformation. Au deuxième trimestre, la performance financière de Weston Foods a subi l'incidence négative de la COVID-19. Le chiffre d'affaires a été défavorablement touché dans certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires en raison d'un changement aux pratiques de commercialisation liées aux ventes au détail et de la fermeture obligatoire des entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements. Au début de la pandémie, plusieurs détaillants en alimentation ont fermé temporairement les boulangeries et les comptoirs de produits de boulangerie dans leurs magasins, ce qui a eu une incidence négative sur les ventes au détail. De même, la fermeture obligatoire de certaines entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements, tels que les restaurants, et les règles de distanciation sociale ont eu une incidence négative sur les ventes des services alimentaires. Outre la diminution du chiffre d'affaires, Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19, notamment des primes et des mesures de protection salariale temporaires, et a intensifié ses mesures en matière de santé et de sécurité afin de protéger ses collègues. Weston Foods a dû réagir rapidement aux défis posés par la pandémie; l'entreprise demeure cependant bien positionnée pour répondre à la demande des clients pour des produits de boulangerie de qualité et pour faire progresser ses catégories de croissance.

Au deuxième trimestre, chacune de nos entreprises a bien réagi à la dynamique et à l'environnement d'exploitation imprévisible engendrés par la pandémie. La société a engagé d'importants coûts supplémentaires liés à la COVID-19 d'environ 312 millions de dollars afin de protéger et de soutenir les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes. Par conséquent, les résultats financiers de la société au deuxième trimestre de 2020 ont été touchés négativement par l'incidence qu'a eue la COVID-19 sur chacune de ses entreprises.

Les résultats de la société tiennent compte de ce qui suit :

- l'incidence de la COVID-19. Pour plus d'information, il y a également lieu de consulter la rubrique 2, « Résultats des secteurs d'exploitation à présenter », la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », et la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 », du présent rapport de gestion;
- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable aux fluctuations considérables du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix, qui a été comptabilisé dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Les résultats de la société subissent l'incidence des fluctuations du cours de marché des parts de fiducie de Propriétés de Choix du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs. Les résultats financiers de la société sont touchés négativement lorsque le cours des parts de fiducie augmente et positivement lorsque le prix des parts de fiducie diminue.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Produits	12 357 \$	11 603 \$	754 \$	6,5 %	24 690 \$	22 776 \$	1 914 \$	8,4 %
Résultat d'exploitation	401 \$	770 \$	(369) \$	(47,9) %	999 \$	1 356 \$	(357) \$	(26,3) %
Montant ajusté du BAIIA ⁽¹⁾	1 087 \$	1 313 \$	(226) \$	(17,2) %	2 391 \$	2 471 \$	(80) \$	(3,2) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ⁽¹⁾	8,8 %	11,3 %			9,7 %	10,8 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles⁽ⁱ⁾	566 \$	534 \$	32 \$	6,0 %	1 126 \$	1 069 \$	57 \$	5,3 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	521 \$	308 \$	213 \$	69,2 %	263 \$	1 180 \$	(917) \$	(77,7) %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁽¹⁾	267 \$	251 \$	16 \$	6,4 %	523 \$	498 \$	25 \$	5,0 %
Impôt sur le résultat	52 \$	109 \$	(57) \$	(52,3) %	165 \$	195 \$	(30) \$	(15,4) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ⁽¹⁾	110 \$	172 \$	(62) \$	(36,0) %	273 \$	305 \$	(32) \$	(10,5) %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ⁽¹⁾	28,8 %	26,6 %			27,4 %	26,7 %		
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(245) \$	194 \$	(439) \$	(226,3) %	347 \$	(284) \$	631 \$	222,2 %
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(255) \$	184 \$	(439) \$	(238,6) %	327 \$	(304) \$	631 \$	207,6 %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ⁽¹⁾	142 \$	263 \$	(121) \$	(46,0) %	381 \$	464 \$	(83) \$	(17,9) %
(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire (en dollars)	(1,66) \$	1,19 \$	(2,85) \$	(239,5) %	2,12 \$	(1,99) \$	4,11 \$	206,5 %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ⁽¹⁾ (en dollars)	0,93 \$	1,70 \$	(0,77) \$	(45,3) %	2,47 \$	3,01 \$	(0,54) \$	(17,9) %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 118 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (116 millions de dollars en 2019) et de 237 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (235 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Loblaw et lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart et d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (2 millions de dollars en 2019) et de 19 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (2 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ

Au deuxième trimestre de 2020, la société a comptabilisé une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 255 millions de dollars (1,66 \$ par action ordinaire), comparativement à un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 184 millions de dollars (1,19 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2019. Cette baisse de 439 millions de dollars (2,85 \$ par action ordinaire) découle de l'incidence nette défavorable, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 318 millions de dollars (2,08 \$ par action ordinaire) et d'une diminution de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de la société dont il est question ci-dessous.

- L'incidence défavorable nette de 318 millions de dollars (2,08 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 255 millions de dollars (1,67 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre. La société est exposée aux fluctuations des cours de marché des parts du fait que les parts de fiducie détenues par les porteurs de parts autres que la société sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et qu'elles sont présentées à titre de passif au bilan consolidé de la société;
 - l'incidence défavorable de 77 millions de dollars (0,49 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars (0,09 \$ par action ordinaire) d'une réévaluation des soldes d'impôt différé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars (0,08 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 38 millions de dollars (0,24 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.
- La diminution de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en raison essentiellement de ce qui suit :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, de Weston Foods et de Propriétés de Choix attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, comme il est décrit ci-dessous;
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 142 millions de dollars (0,93 \$ par action ordinaire), en baisse de 121 millions de dollars (0,77 \$ par action ordinaire), ou 46,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019, en raison de la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé un bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 327 millions de dollars (2,12 \$ par action ordinaire), comparativement à une perte nette disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société de 304 millions de dollars (1,99 \$ par action ordinaire) pour la période correspondante de 2019. Cette hausse de 631 millions de dollars (4,11 \$ par action ordinaire), ou 207,6 %, découle essentiellement de l'incidence favorable nette de 714 millions de dollars (4,65 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, en partie contrebalancée par une diminution de 83 millions de dollars (0,54 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessous.

- L'incidence favorable nette de 714 millions de dollars (4,65 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence favorable de 831 millions de dollars (5,41 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse considérable du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2020;
 - l'incidence favorable de 84 millions de dollars (0,55 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence défavorable de 147 millions de dollars (0,96 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - l'incidence défavorable de 24 millions de dollars (0,16 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars (0,10 \$ par action ordinaire) d'une réévaluation des soldes d'impôt différé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 10 millions de dollars (0,07 \$ par action ordinaire) de la charge d'impôt différé au titre de l'écart externe lié à certaines actions de Loblaw.

- La diminution de 83 millions de dollars (0,54 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en raison de ce qui suit :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Weston Foods, de Propriétés de Choix et de Loblaw attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes, comme il est décrit ci-dessous;
 - l'augmentation du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾;
 - l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'apport positif de l'augmentation, d'un exercice à l'autre, de la participation de la société dans Loblaw découlant des rachats d'actions de Loblaw.

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ s'est établi à 381 millions de dollars (2,47 \$ par action ordinaire) pour l'exercice à ce jour, en baisse de 83 millions de dollars (0,54 \$ par action ordinaire), ou 17,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019, en raison de la diminution de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation dont il est question ci-dessus.

PRODUITS

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées								
	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Loblaw	11 957 \$	11 133 \$	824 \$	7,4 %	23 757 \$	21 792 \$	1 965 \$	9,0 %
Propriétés de Choix	315 \$	324 \$	(9) \$	(2,8) %	640 \$	647 \$	(7) \$	(1,1) %
Weston Foods	412 \$	479 \$	(67) \$	(14,0) %	947 \$	995 \$	(48) \$	(4,8) %
Autres et intersectoriel	(327) \$	(333) \$	6 \$	1,8 %	(654) \$	(658) \$	4 \$	0,6 %
Chiffres consolidés	12 357 \$	11 603 \$	754 \$	6,5 %	24 690 \$	22 776 \$	1 914 \$	8,4 %

Les produits ont augmenté de 754 millions de dollars, ou 6,5 %, au deuxième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 12 357 millions de dollars. La hausse des produits enregistrée au deuxième trimestre de 2020 tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 7,1 % découlant de l'augmentation de 7,4 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une diminution des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 862 millions de dollars, ou 7,9 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 762 millions de dollars, ou 7,2 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et d'une augmentation nette de la superficie de vente au détail. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 10,0 % pour le trimestre. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation reflète l'incidence positive de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019. La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre. Le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw s'est établi à 4,6 % (3,3 % en 2019), ce qui reflète la croissance des produits tirés du secteur de l'alimentation au détail d'un exercice à l'autre par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de Loblaw au cours du trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,1 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies reflète l'incidence négative de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la baisse et la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019.
- Incidence négative de 0,1 % découlant de la diminution de 2,8 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 9 millions de dollars est attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, en partie contrebalancés par les produits additionnels tirés des immeubles acquis en 2019 et en 2020 et l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

Rapport de gestion

- Incidence négative de 0,6 % découlant de la diminution de 14,0 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires tient compte de l'incidence positive d'environ 1,7 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 15,7 %. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence de la baisse des volumes dans certaines catégories des secteurs de la vente au détail et des services d'alimentation qui a découlé de la pandémie de COVID-19 et l'incidence défavorable de la rationalisation des produits, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Les produits ont augmenté de 1 914 millions de dollars, ou 8,4 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 24 690 millions de dollars. La hausse des produits tient compte de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence positive de 8,6 % découlant de l'augmentation de 9,0 % des produits de Loblaw, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une diminution des produits tirés du secteur Services financiers. Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 994 millions de dollars, ou 9,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 708 millions de dollars, ou 8,2 %, en raison de la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et d'une augmentation nette de la superficie de vente au détail. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 9,8 % et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 4,7 %.
- Incidence négative négligeable découlant de la diminution de 1,1 % des produits de Propriétés de Choix. La diminution de 7 millions de dollars est attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, en partie contrebalancés par les produits additionnels tirés des immeubles acquis en 2019 et en 2020 et à l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.
- Incidence négative de 0,2 % découlant de la diminution de 4,8 % du chiffre d'affaires de Weston Foods. Le chiffre d'affaires tient compte de l'incidence positive d'environ 0,9 % de la conversion des monnaies étrangères. Si l'on ne tient pas compte de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 5,7 %. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable de la rationalisation des produits et l'incidence de la baisse des volumes dans certaines catégories des secteurs de la vente au détail et des services d'alimentation qui a découlé de la pandémie de COVID-19, facteurs en partie contrebalancés par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Loblaw	402 \$	586 \$	(184) \$	(31,4) %	941 \$	1 035 \$	(94) \$	(9,1) %
Propriétés de Choix	(29) \$	226 \$	(255) \$	(112,8) %	48 \$	449 \$	(401) \$	(89,3) %
Weston Foods	(49) \$	12 \$	(61) \$	(508,3) %	(48) \$	22 \$	(70) \$	(318,2) %
Autres et intersectoriel	77 \$	(54) \$			58 \$	(150) \$		
Chiffres consolidés	401 \$	770 \$	(369) \$	(47,9) %	999 \$	1 356 \$	(357) \$	(26,3) %

Le résultat d'exploitation s'est établi à 401 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 369 millions de dollars, ou 47,9 %, comparativement à celui de 770 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette baisse du résultat d'exploitation reflète essentiellement la diminution de 248 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence défavorable nette de 121 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 248 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable aux facteurs suivants :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, de Weston Foods et de Propriétés de Choix attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes ainsi qu'à l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Au deuxième trimestre de 2020, la société a accru ses dépenses à l'égard des primes et des mesures temporaires de protection salariale, d'amélioration du service offert aux clients et de santé et de sécurité afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes, et a engagé des coûts supplémentaires liés à la COVID-19 d'environ 312 millions de dollars.

- l'incidence défavorable nette de 121 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 93 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - l'incidence défavorable de 16 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisée en 2019;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 4 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

Le résultat d'exploitation s'est établi à 999 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en baisse de 357 millions de dollars, ou 26,3 %, comparativement à celui de 1 356 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019. Cette baisse du résultat d'exploitation reflète essentiellement l'incidence défavorable nette de 239 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement et la diminution de 118 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- l'incidence défavorable nette de 239 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle principalement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 179 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
 - l'incidence défavorable de 37 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisée en 2019;
 - l'incidence défavorable de 12 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;
 facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 10 millions de dollars des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.
- la diminution de 118 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable aux facteurs suivants :
 - la performance négative sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw, de Weston Foods et de Propriétés de Choix attribuable à l'incidence de la COVID-19 et des coûts connexes ainsi qu'à l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾

(en millions de dollars, sauf indication contraire)
Pour les périodes closes aux dates indiquées

	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Loblaw	1 014 \$	1 173 \$	(159) \$	(13,6) %	2 181 \$	2 211 \$	(30) \$	(1,4) %
Propriétés de Choix	201 \$	233 \$	(32) \$	(13,7) %	428 \$	463 \$	(35) \$	(7,6) %
Weston Foods	7 \$	49 \$	(42) \$	(85,7) %	59 \$	95 \$	(36) \$	(37,9) %
Autres et intersectoriel	(135) \$	(142) \$			(277) \$	(298) \$		
Chiffres consolidés	1 087 \$	1 313 \$	(226) \$	(17,2) %	2 391 \$	2 471 \$	(80) \$	(3,2) %

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué de 226 millions de dollars, ou 17,2 %, au deuxième trimestre de 2020 comparativement à celui de 1 313 millions de dollars inscrit au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 1 087 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 12,1 % découlant de la diminution de 13,6 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable essentiellement à la diminution de la performance des secteurs Vente au détail et Services financiers de Loblaw. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique essentiellement par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail découlant des coûts liés à la COVID-19, en partie contrebalancée par une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail.

Rapport de gestion

- Incidence négative de 2,4 % découlant de la diminution de 13,7 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, à l'augmentation des provisions pour créances douteuses du portefeuille et à une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis, en partie contrebalancés par les apports des acquisitions et les produits supplémentaires tirés des transferts d'aménagement terminés.
- Incidence négative de 3,2 % découlant de la diminution de 85,7 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods en raison de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et de l'augmentation du coût des intrants, en partie contrebalancées par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods, par les améliorations au chapitre de la productivité et par les mesures de réduction des coûts.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué de 80 millions de dollars, ou 3,2 %, pour l'exercice à ce jour comparativement à celui de 2 471 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 2 391 millions de dollars. La diminution du montant ajusté du BAIIA¹⁾ tient compte de l'incidence de chaque secteur d'exploitation à présenter de la société de la façon suivante :

- Incidence négative de 1,2 % découlant de la diminution de 1,4 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw attribuable à la diminution de la performance du secteur Services financiers, en partie contrebalancée par l'amélioration de la performance du secteur Vente au détail de Loblaw. L'amélioration du montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail de Loblaw s'explique par l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.
- Incidence négative de 1,4 % découlant de la diminution de 7,6 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Propriétés de Choix attribuable essentiellement aux produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019, à l'augmentation des provisions pour créances douteuses du portefeuille et à une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis, en partie contrebalancés par les apports des acquisitions et les produits supplémentaires tirés des transferts d'aménagement terminés.
- Incidence négative de 1,5 % découlant de la diminution de 37,9 % du montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods en raison de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et de l'augmentation du coût des intrants, en partie contrebalancées par les améliorations au chapitre de la productivité, par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods et par les mesures de réduction des coûts.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)								
Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Loblaw	598 \$	580 \$	18 \$	3,1 %	1 192 \$	1 160 \$	32 \$	2,8 %
Propriétés de Choix	– \$	1 \$	(1) \$	– %	1 \$	1 \$	– \$	– %
Weston Foods	44 \$	35 \$	9 \$	25,7 %	87 \$	67 \$	20 \$	29,9 %
Autres et intersectoriel	(76) \$	(82) \$			(154) \$	(159) \$		
Chiffres consolidés	566 \$	534 \$	32 \$	6,0 %	1 126 \$	1 069 \$	57 \$	5,3 %

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 32 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 566 millions de dollars. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 1 126 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en hausse de 57 millions de dollars par rapport à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 118 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (116 millions de dollars en 2019) et de 237 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (235 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) et de 19 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes. Si l'on ne tient pas compte de ces montants, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 22 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 38 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison des facteurs suivants :

- une augmentation de l'amortissement lié à la consolidation des franchises de Loblaw;
- une augmentation des actifs liés aux technologies de l'information (« TI ») de Loblaw;
- une augmentation de l'amortissement attribuable à des investissements dans les immobilisations de Weston Foods.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
(Produits d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	521 \$	308 \$	213 \$	69,2 %	263 \$	1 180 \$	(917) \$	(77,7) %
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(257)	(2)	(255)		247	(584)	831	142,3 %
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	3	(41)	44	107,3 %	13	(84)	97	115,5 %
Frais d'émission de Propriétés de Choix	–	(14)	14	100,0 %	–	(14)	14	100,0 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ¹⁾	267 \$	251 \$	16 \$	6,4 %	523 \$	498 \$	25 \$	5,0 %

Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 213 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 521 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. L'augmentation reflète essentiellement l'incidence de 197 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus et l'augmentation de 16 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Les éléments d'ajustement tiennent compte de l'ajustement défavorable de 255 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la hausse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix au cours du trimestre. La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société et qui sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs et présentées à titre de passif dans le bilan consolidé de la société.

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 16 millions de dollars en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement à une prime de rachat anticipé payée par Propriétés de Choix à l'égard de deux débiteures non garanties de premier rang échéant en 2021 qui ont été remboursées en entier au cours du trimestre et à l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie dans le cadre du placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019, en partie contrebalancées par une baisse globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et par des activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés;
- l'augmentation des charges d'intérêts au titre des ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel » attribuable essentiellement aux charges d'intérêts sur les passifs financiers comptabilisés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix dont il est question ci-dessous.

Pour l'exercice à ce jour, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont diminué de 917 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 263 millions de dollars. La diminution reflète essentiellement l'incidence favorable nette de 942 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement présentés dans le tableau ci-dessus, en partie contrebalancée par l'augmentation de 25 millions de dollars du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾. Les éléments d'ajustement tiennent compte de l'ajustement favorable de 831 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie attribuable à la baisse du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2020.

Rapport de gestion

Le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ a augmenté de 25 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, en raison essentiellement de ce qui suit :

- l'augmentation des charges d'intérêts au titre des ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement aux charges d'intérêts sur les passifs financiers comptabilisés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix dont il est question ci-dessous;
- l'augmentation des charges d'intérêts du secteur Propriétés de Choix, y compris les ajustements liés au poste « Autres et intersectoriel », attribuable essentiellement à l'augmentation des distributions qui a découlé de l'émission de nouvelles parts de fiducie dans le cadre du placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019 et à une prime de rachat anticipé payée par Propriétés de Choix à l'égard de deux débetures non garanties de premier rang échéant en 2021 qui ont été remboursées en entier au cours du trimestre, en partie contrebalancées par une baisse globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et par des activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés.

OPÉRATION SUR LE PORTEFEUILLE DE PROPRIÉTÉS DE CHOIX En 2019, Propriétés de Choix a cédé à des tiers 31 immeubles comprenant des immeubles de commerce de détail autonomes de Loblaw et des centres de distribution de Loblaw. Lors de la consolidation, les transactions n'ont pas été comptabilisées comme une vente d'actifs aux termes des contrats de location et Loblaw n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux fins de l'IFRS 16, *Contrats de location*, et de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Le produit des transactions a plutôt été comptabilisé à titre de passif financier au bilan consolidé de la société et les charges d'intérêts correspondantes ont été comptabilisées à l'état consolidé des résultats. Un montant de 6 millions de dollars (néant en 2019) et de 13 millions de dollars (néant en 2019) a été inclus dans les charges d'intérêts du deuxième trimestre de 2020 et de l'exercice à ce jour, respectivement.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Impôt sur le résultat	52 \$	109 \$	(57) \$	(52,3) %	165 \$	195 \$	(30) \$	(15,4) %
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ^{1), i)}	54	38	16	42,1 %	116	85	31	36,5 %
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	4	—	4	— %	(10)	—	(10)	— %
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	—	10	(10)	(100,0) %	2	10	(8)	(80,0) %
Réévaluation des soldes d'impôt différé	—	15	(15)	(100,0) %	—	15	(15)	(100,0) %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ¹⁾	110 \$	172 \$	(62) \$	(36,0) %	273 \$	305 \$	(32) \$	(10,5) %
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt	(43,3) %	23,6 %			22,4 %	110,8 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt ¹⁾	28,8 %	26,6 %			27,4 %	26,7 %		

i) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières¹⁾ qui figurent à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt¹⁾.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à (43,3) % au deuxième trimestre de 2020, en comparaison de 23,6 % au deuxième trimestre de 2019. La variation est principalement attribuable à la diminution de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, à la réévaluation de certains soldes d'impôt différé en 2019, à l'incidence de certains autres éléments non déductibles et à l'incidence de la diminution du bénéfice avant impôt comptabilisée au deuxième trimestre de 2020, en partie contrebalancées par la diminution de la charge d'impôt liée aux différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw par suite de la participation de GWL au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 28,8 % au deuxième trimestre de 2020, comparativement à 26,6 % pour la période correspondante de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à la baisse des bénéfices des franchisés au cours du trimestre, lesquels sont imposés au taux d'imposition moins élevé des petites entreprises, et à l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,4 % pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 110,8 % pour la période correspondante de 2019. La diminution est principalement attribuable à l'augmentation de l'ajustement non imposable de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie, en partie contrebalancée par l'augmentation de la charge d'impôt liée aux différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw par suite de la participation de GWL au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw et par la réévaluation de certains soldes d'impôt différé en 2019.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif¹⁾ s'est établi à 27,4 % pour l'exercice à ce jour, comparativement à 26,7 % pour la période correspondante de 2019. L'augmentation est principalement attribuable à l'incidence de certains autres éléments non déductibles.

Loblaw a reçu de l'Agence du revenu du Canada et du ministère des Finances de l'Ontario des avis de nouvelle cotisation qui s'appuient sur l'hypothèse selon laquelle certains revenus touchés par Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron »), filiale établie à la Barbade et entièrement détenue par Loblaw qui a fait l'objet d'une liquidation en 2013, auraient dû être traités comme des revenus canadiens et imposés comme tels au Canada. Les avis de nouvelle cotisation, qui ont été reçus entre 2015 et 2019, portent sur les années d'imposition 2000 à 2013. Le 7 septembre 2018, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant les années d'imposition 2000 à 2010. La Cour de l'impôt a statué, en se fondant sur une interprétation technique des lois applicables, que certains revenus touchés par Glenhuron devaient être imposés au Canada. Le 4 octobre 2018, Loblaw a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale, et elle a comptabilisé une charge de 367 millions de dollars, dont une tranche de 176 millions de dollars au titre des intérêts et une tranche de 191 millions de dollars au titre de l'impôt sur le résultat, afin de couvrir le passif qui surviendra ultimement si l'appel ne donne pas les résultats escomptés. Le 15 octobre 2019, la Cour d'appel fédérale a entendu l'appel. Au deuxième trimestre, le 23 avril 2020, la Cour d'appel fédérale a rendu sa décision concernant l'affaire Glenhuron en faveur de Loblaw, infirmant la décision de la Cour de l'impôt. Après la clôture du deuxième trimestre, le 19 juin 2020, la Couronne a déposé une demande d'autorisation d'appel devant la Cour suprême du Canada. Loblaw n'a annulé aucune partie de la charge précédemment comptabilisée.

1.2 Autres questions liées à l'entreprise (informations consolidées)

COÛTS LIÉS À LA COVID-19 La société a accru ses dépenses à l'égard des primes et des mesures temporaires de protection salariale, d'amélioration des services offerts aux clients et de santé et de sécurité afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes, et a engagé des coûts supplémentaires liés à la COVID-19 d'environ 312 millions de dollars. Le tableau qui suit présente les coûts estimatifs liés à la COVID-19 engagés par chaque secteur d'exploitation à présenter de la société :

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes le 13 juin 2020			
	Loblaw	Propriétés de Choix ⁱ⁾	Weston Foods	Total
Coûts liés à la COVID-19	282 \$	14 \$	16 \$	312 \$

- i) Au deuxième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a comptabilisé une provision de 14 millions de dollars au titre de certains montants en souffrance, ce qui rend compte du risque de recouvrement accru et des abattements éventuels devant être accordés aux terme du programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial.

Se reporter à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », et à la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 », du présent rapport de gestion pour plus de précisions.

Rapport de gestion

2. Résultats des secteurs d'exploitation à présenter

Le tableau suivant présente l'analyse des résultats d'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société pour le deuxième trimestre de 2020.

2.1 Résultats d'exploitation de Loblaw

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	13 juin 2020	15 juin 2019	Variation (en \$)	Variation (en %)	13 juin 2020	15 juin 2019	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	11 957 \$	11 133 \$	824 \$	7,4 %	23 757 \$	21 792 \$	1 965 \$	9,0 %
Résultat d'exploitation	402 \$	586 \$	(184) \$	(31,4) %	941 \$	1 035 \$	(94) \$	(9,1) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	1 014 \$	1 173 \$	(159) \$	(13,6) %	2 181 \$	2 211 \$	(30) \$	(1,4) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	8,5 %	10,5 %			9,2 %	10,1 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁱ⁾	598 \$	580 \$	18 \$	3,1 %	1 192 \$	1 160 \$	32 \$	2,8 %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement de 118 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (116 millions de dollars en 2019) et de 237 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (235 millions de dollars en 2019) lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Les résultats d'exploitation de Loblaw reflètent l'incidence de la COVID-19 et de la consolidation des franchises.

PRODUITS Les produits de Loblaw se sont établis à 11 957 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 824 millions de dollars, ou 7,4 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 862 millions de dollars, ou 7,9 %, comparativement à la période correspondante de 2019, et il tient compte du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail de 8 747 millions de dollars (7 858 millions de dollars en 2019) et de celui du secteur des pharmacies au détail de 3 021 millions de dollars (3 048 millions de dollars en 2019). Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 762 millions de dollars, ou 7,2 %, en raison essentiellement des facteurs suivants :

- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 10,0 % au cours du trimestre. L'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail reflète l'incidence positive de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019. La taille du panier d'épicerie s'est accrue et l'achalandage en magasin a diminué au cours du trimestre;
- le prix moyen des articles du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw s'est établi à 4,6 % (3,3 % en 2019), ce qui reflète la croissance des produits tirés du secteur de l'alimentation au détail d'un exercice à l'autre par rapport au nombre moyen d'articles vendus dans les magasins de Loblaw au cours du trimestre;
- le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a diminué de 1,1 % au cours du trimestre. La diminution du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance s'est établie à 6,2 % et l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin, à 3,3 %. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail reflète l'incidence négative de la COVID-19. Le moment du congé de Pâques a eu une incidence négligeable sur la baisse et la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019, respectivement.

Au cours des 12 derniers mois, 13 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 7 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de la superficie nette en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,1 million de pieds carrés, ou 0,1 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont diminué de 51 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit connexes attribuable surtout aux dépenses moindres des clients ainsi que de la diminution du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile* qui a découlé de la COVID-19.

Pour l'exercice à ce jour, les produits de Loblaw ont augmenté de 1 965 millions de dollars, ou 9,0 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 23 757 millions de dollars, en raison essentiellement de la performance du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par la diminution des produits tirés du secteur Services financiers.

Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 994 millions de dollars, ou 9,3 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 23 352 millions de dollars, et il tient compte du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail de 17 079 millions de dollars (15 373 millions de dollars en 2019) et de celui du secteur des pharmacies au détail de 6 273 millions de dollars (5 985 millions de dollars en 2019). Exclusion faite de la consolidation des franchises, le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail a augmenté de 1 708 millions de dollars, ou 8,2 %, pour l'exercice à ce jour. L'augmentation du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail enregistrée pour l'exercice à ce jour s'explique essentiellement par la croissance de 9,8 % du chiffre d'affaires des magasins comparables. Pour l'exercice à ce jour, l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est établie à 4,7 %, l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance, à 2,1 % et l'augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin, à 6,9 %.

Les produits tirés du secteur Services financiers ont diminué de 51 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, en raison principalement de la diminution des commissions d'interchange et des frais sur cartes de crédit connexes attribuable surtout aux dépenses moindres des clients ainsi que de la diminution du chiffre d'affaires attribuable à la fermeture partielle des kiosques *La Boutique Mobile*, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêts.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION Le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 184 millions de dollars, ou 31,4 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 402 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Cette baisse reflète la diminution de 175 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence défavorable nette de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 175 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement au secteur Vente au détail, y compris l'apport négatif de 25 millions de dollars de la consolidation des franchises, ce qui s'explique par l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et la diminution de la performance du secteur Services financiers. Au deuxième trimestre de 2020, Loblaw a engagé des coûts supplémentaires d'environ 282 millions de dollars à l'égard des investissements liés à la COVID-19, répartis entre quatre catégories : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de son service d'épicerie en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans ses magasins; le soutien offert aux collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans de plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance, ainsi que l'offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte MasterCard^{MD} *Services financiers le Choix du Président* éprouvant des difficultés financières. Ces investissements se sont poursuivis au cours du deuxième trimestre.
- l'incidence défavorable nette de 9 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisée en 2019; facteur en partie contrebalancé par
 - l'incidence favorable de 7 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, le résultat d'exploitation de Loblaw a diminué de 94 millions de dollars, ou 9,1 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 941 millions de dollars. Cette baisse reflète la diminution de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et l'incidence défavorable nette de 34 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- la diminution de 60 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable essentiellement aux secteurs Services financiers et Vente au détail en raison de l'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. La hausse des frais de vente et charges générales et administratives, compte non tenu des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, a été plus que contrebalancée par l'augmentation du montant ajusté de la marge brute.
- l'incidence défavorable nette de 34 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars de la reprise sur certains éléments liés à des périodes précédentes comptabilisée en 2019;
 - l'incidence défavorable de 10 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés;
 - l'incidence défavorable de 8 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
 - l'incidence défavorable de 6 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, du profit net sur la vente d'immeubles non exploités comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;facteurs en partie contrebalancés par
 - l'incidence favorable de 10 millions de dollars des achats de rentes et rachats de régimes de retraite de l'exercice précédent.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a diminué de 159 millions de dollars, ou 13,6 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 014 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. La diminution découle essentiellement du recul de la performance du secteur Vente au détail et de la performance du secteur Services financiers.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a diminué de 151 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, compte tenu de l'incidence défavorable de 20 millions de dollars de la consolidation des franchises, et découle de l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,6 %, en baisse de 30 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 26,9 %, en baisse de 90 points de base comparativement à celle inscrite au deuxième trimestre de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la variation de la composition des produits, en raison essentiellement de la COVID-19.
- Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 235 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 18,5 %, ce qui représente une amélioration de 90 points de base comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019. La hausse défavorable de 90 points de base s'explique essentiellement par les coûts relatifs aux investissements liés à la COVID-19 et les coûts supplémentaires découlant de l'accélération des initiatives de commerce électronique de Loblaw, contrebalancés en partie par les initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficacités ainsi que les économies de coûts qui ont découlé de la réduction des autres charges.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 8 millions de dollars comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 en raison de la diminution des produits dont il est question ci-dessus, de la hausse des pertes de crédit et de l'augmentation des pertes de crédit attendues attribuable à la hausse immédiate des prévisions à l'égard des taux de chômage et au contexte de récession lorsque la pandémie de COVID-19 a été déclarée, en partie contrebalancées par la diminution du volume des opérations au sein du programme de fidélisation et par la baisse des coûts d'acquisition de la clientèle.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw a diminué de 30 millions de dollars, ou 1,4 %, comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 2 181 millions de dollars. La diminution découle essentiellement du recul de la performance du secteur Services financiers, en partie contrebalancée par l'augmentation de la performance du secteur Vente au détail.

Le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Services financiers a diminué de 55 millions de dollars pour l'exercice à ce jour comparativement à celui inscrit à la période correspondante de 2019, comme il est décrit ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail a augmenté de 25 millions de dollars, compte tenu de l'incidence favorable de 16 millions de dollars de la consolidation des franchises, et découle de l'augmentation de la marge brute du secteur Vente au détail, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail.

- La marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 29,7 %, en baisse de 10 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2019. Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, la marge brute exprimée en pourcentage du secteur Vente au détail s'est établie à 27,1 %, en baisse de 60 points de base comparativement à celle inscrite pour la période correspondante de 2019. Les marges du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées stables, tandis que les marges du secteur des pharmacies au détail ont subi l'incidence défavorable de la composition des produits. La composition globale des produits du secteur de l'alimentation au détail et du secteur des pharmacies au détail a été négative, en raison essentiellement de la COVID-19.
- Si l'on ne tient pas compte de la consolidation des franchises, les frais de vente et charges générales et administratives du secteur Vente au détail ont augmenté de 323 millions de dollars et les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 18,0 %, ce qui représente une amélioration de 10 points de base comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. L'augmentation défavorable de 10 points de base découle essentiellement des charges liées à la COVID-19, qui ont été plus que contrebalancées par l'accroissement de la marge attribuable à la hausse du chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation qui a découlé de la COVID-19.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Loblaw tient compte également de profits de néant (5 millions de dollars en 2019) liés à la cession-bail d'immeubles à Propriétés de Choix.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 18 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 598 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de Loblaw ont augmenté de 32 millions de dollars comparativement à ceux inscrits à la période correspondante de 2019 pour s'établir à 1 192 millions de dollars. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de la consolidation des franchises et de l'augmentation des actifs liés aux TI.

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 118 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (116 millions de dollars en 2019) et de 237 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (235 millions de dollars en 2019) des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À LOBLAW

Processus et efficience Loblaw a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes d'environ 17 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (36 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) liées essentiellement à des initiatives d'amélioration des processus et de création d'efficience. Les charges de restructuration tiennent compte d'un montant de 9 millions de dollars (24 millions de dollars pour l'exercice à ce jour) lié à la fermeture de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa qui a été annoncée précédemment au premier trimestre de 2020. Loblaw investit actuellement dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficace, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec. Au cours des deux prochaines années, les centres de distribution de Laval et d'Ottawa transféreront leurs volumes à Cornwall. Loblaw s'attend à engager des coûts de restructuration supplémentaires liés à ces fermetures en 2020 et en 2021.

Rapport de gestion

Consolidation des franchises Le réseau de Loblaw compte plus de 500 magasins franchisés d'alimentation au détail. À la clôture du premier trimestre de 2020, Loblaw a consolidé tous ses franchisés restants à des fins comptables aux termes d'un contrat de franchise simplifié qui est entré en vigueur en 2015.

Le tableau qui suit présente l'incidence totale de la consolidation des franchises dont rendent compte les résultats consolidés de la société :

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019 ⁽ⁱ⁾	13 juin 2020	15 juin 2019 ⁽ⁱ⁾
Nombre de magasins franchisés consolidés à l'ouverture de la période	526	414	470	400
Ajouter : Nombre net de magasins franchisés consolidés pendant la période	–	10	56	24
Nombre de magasins franchisés consolidés à la clôture de la période ⁽ⁱ⁾	526	424	526	424
Chiffre d'affaires	406 \$	306 \$	895 \$	609 \$
Résultat d'exploitation	(2)	23	40	37
Montant ajusté du BAIIA ⁽ⁱ⁾	20	40	87	71
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	22	17	47	34
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(10)	17	23	22

i) Le nombre de magasins franchisés présenté ailleurs inclut certains magasins qui en vertu d'accords d'achats ne seront pas assujettis au contrat de franchise simplifié.

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société n'est pas touché de manière importante par le résultat d'exploitation présenté dans le tableau ci-dessus, puisqu'il découle surtout des participations ne donnant pas le contrôle.

Étant donné l'incertitude quant à la durée et à la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités des franchises.

2.2 Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Produits	315 \$	324 \$	(9) \$	(2,8) %	640 \$	647 \$	(7) \$	(1,1) %
Charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières ⁽ⁱ⁾	67 \$	(13) \$	80 \$	615,4 %	(189) \$	1 112 \$	(1 301) \$	(117,0) %
(Perte nette) bénéfice net	(96) \$	238 \$	(334) \$	(140,3) %	237 \$	(664) \$	901 \$	135,7 %
Fonds provenant des activités d'exploitation ^{(i), (ii)}	141 \$	170 \$	(29) \$	(17,1) %	311 \$	340 \$	(29) \$	(8,5) %

i) Les charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières comprennent un ajustement de la juste valeur des parts échangeables.

ii) Les fonds provenant des activités d'exploitation sont calculés conformément au livre blanc sur les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés et les fonds provenant des activités d'exploitation ajustés aux termes des IFRS publié par l'Association des biens immobiliers du Canada en février 2019.

PRODUITS Au deuxième trimestre de 2020, les produits se sont établis à 315 millions de dollars, en baisse de 9 millions de dollars, ou 2,8 %, comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019, et ils tiennent compte d'un montant de 182 millions de dollars (191 millions de dollars en 2019) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw.

Pour l'exercice à ce jour, les produits se sont établis à 640 millions de dollars, en baisse de 7 millions de dollars, ou 1,1 %, comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, et ils tiennent compte d'un montant de 368 millions de dollars (382 millions de dollars en 2019) provenant des locataires du secteur Vente au détail de Loblaw.

La diminution des produits enregistrée au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour découle essentiellement de ce qui suit :

- les produits abandonnés liés aux immeubles cédés, y compris ceux cédés dans le cadre de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix au troisième trimestre de 2019;

facteur en partie contrebalancé par

- les produits supplémentaires tirés d'immeubles acquis en 2019 et en 2020 et de l'ouverture de magasins par des locataires dans des immeubles locatifs nouvellement aménagés.

CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES (PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS) ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont établies à 67 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à des produits d'intérêts nets et autres charges financières de 13 millions de dollars à la période correspondante de 2019. La variation de 80 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 79 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts de société en commandite de catégorie B (les « parts échangeables »);
- une prime de rachat anticipé de 7 millions de dollars versée à l'égard de deux débetures non garanties de premier rang échéant en 2021 qui ont été remboursées en entier au cours du trimestre;

facteurs en partie contrebalancés par

- une diminution globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et des activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés.

Pour l'exercice à ce jour, les produits d'intérêts nets et autres charges financières se sont établis à 189 millions de dollars, comparativement à des charges d'intérêts nettes et autres charges financières de 1 112 millions de dollars à la période correspondante de 2019. La variation de 1 301 millions de dollars découle essentiellement de ce qui suit :

- l'incidence favorable de 1 298 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des parts échangeables attribuable à la baisse importante du cours des parts de fiducie de Propriétés de Choix en 2020;
- une diminution globale des taux d'endettement comparativement à ceux de l'exercice précédent et des activités de refinancement réalisées au cours du dernier exercice à des taux d'intérêt moins élevés.

facteurs en partie contrebalancés par

- une prime de rachat anticipé de 7 millions de dollars versée à l'égard de deux débetures non garanties de premier rang échéant en 2021 qui ont été remboursées en entier au cours du trimestre à l'étude.

(PERTE NETTE) BÉNÉFICE NET Au deuxième trimestre de 2020, une perte nette de 96 millions de dollars a été inscrite, comparativement à un bénéfice net de 238 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. Le recul de 334 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence défavorable, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus;
- l'augmentation des provisions pour créances douteuses du portefeuille;
- la réduction de l'apport des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
- une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis.

Pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net s'est établi à 237 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 664 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. La progression de 901 millions de dollars est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence favorable de l'augmentation des produits d'intérêts nets et autres charges financières dont il est question ci-dessus;

facteur en partie contrebalancé par

- l'incidence défavorable d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des immeubles de placement;
- l'augmentation des provisions pour créances douteuses du portefeuille;
- la réduction de l'apport des coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence;
- une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis.

Rapport de gestion

FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION¹⁾ Les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 141 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 29 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, ce qui est principalement attribuable à la réduction de la dette au moyen du produit de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix et au placement de parts de fiducie au deuxième trimestre de 2019 en vue de réduire les coûts d'emprunt dans leur ensemble. Les fonds provenant des activités d'exploitation reflètent également une augmentation des provisions pour créances douteuses, une provision pour pertes de crédit attendues liée à un prêt hypothécaire précis et à la prime de rachat anticipé versée à l'égard de deux débetures non garanties de premier rang échéant en 2021.

Pour l'exercice à ce jour, les fonds provenant des activités d'exploitation¹⁾ se sont établis à 311 millions de dollars, en baisse de 29 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019, en raison essentiellement des activités dont il est question ci-dessus.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À PROPRIÉTÉS DE CHOIX

Opérations sur les immeubles de placement Au deuxième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a acquis une parcelle d'un terrain vacant de Loblaw, pour un prix d'achat de 8 millions de dollars, à l'exclusion des coûts de transaction, représentant une contrepartie en trésorerie.

2.3 Résultats d'exploitation de Weston Foods

(en millions de dollars, sauf indication contraire) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)	24 semaines closes les		Variation (en \$)	Variation (en %)
	13 juin 2020	15 juin 2019			13 juin 2020	15 juin 2019		
Chiffre d'affaires	412 \$	479 \$	(67) \$	(14,0) %	947 \$	995 \$	(48) \$	(4,8) %
Résultat d'exploitation	(49) \$	12 \$	(61) \$	(508,3) %	(48) \$	22 \$	(70) \$	(318,2) %
Montant ajusté du BAIIA ¹⁾	7 \$	49 \$	(42) \$	(85,7) %	59 \$	95 \$	(36) \$	(37,9) %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ¹⁾	1,7 %	10,2 %			6,2 %	9,5 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ¹⁾	44 \$	35 \$	9 \$	25,7 %	87 \$	67 \$	20 \$	29,9 %

i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 (2 millions de dollars en 2019) et de 19 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (2 millions de dollars en 2019) lié aux charges de restructuration et autres charges connexes.

CHIFFRE D'AFFAIRES Au deuxième trimestre de 2020, le chiffre d'affaires de Weston Foods a diminué de 67 millions de dollars, ou 14,0 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 412 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères d'environ 1,7 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 15,7 %. Le chiffre d'affaires reflète une baisse des volumes pour certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires qui a découlé de la pandémie de COVID-19 ainsi que l'incidence défavorable de la rationalisation des produits, en partie contrebalancées par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

Pour l'exercice à ce jour, le chiffre d'affaires a diminué de 48 millions de dollars, ou 4,8 %, comparativement à celui inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 947 millions de dollars. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence positive de la conversion des monnaies étrangères d'environ 0,9 %. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence favorable de la conversion des monnaies étrangères, le chiffre d'affaires a diminué de 5,7 %. Le chiffre d'affaires reflète l'incidence défavorable de la rationalisation des produits et une baisse des volumes pour certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires qui a découlé de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par l'incidence positive combinée de la stratégie de prix et de la modification de la composition du chiffre d'affaires.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION La perte d'exploitation de Weston Foods s'est établie à 49 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 12 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, ce qui représente une baisse de 61 millions de dollars. La diminution reflète le recul de 43 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable à la baisse du chiffre d'affaires et aux coûts liés à la COVID-19, ainsi que l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 18 millions de dollars. Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 visant à soutenir les collègues des boulangeries et des centres de distribution en leur offrant des primes et des mesures de protection salariale temporaires et à renforcer les mesures en matière de santé et de sécurité dans ses installations. L'incidence nette d'éléments d'ajustement d'un exercice à l'autre rend compte de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 15 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence défavorable de 3 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

Pour l'exercice à ce jour, la perte d'exploitation s'est établie à 48 millions de dollars, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 22 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019, ce qui représente une baisse de 70 millions de dollars. La diminution reflète le recul de 39 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation attribuable à la baisse du chiffre d'affaires et aux coûts liés à la COVID-19, ainsi que l'incidence défavorable nette, d'un exercice à l'autre, d'éléments d'ajustement totalisant 31 millions de dollars. Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 visant à soutenir les collègues des boulangeries et des centres de distribution en leur offrant des primes et des mesures de protection salariale temporaires et à renforcer les mesures en matière de santé et de sécurité dans ses installations. L'incidence nette d'éléments d'ajustement d'un exercice à l'autre rend compte de ce qui suit :

- l'incidence défavorable de 29 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des charges de restructuration et autres charges connexes;
- l'incidence défavorable de 2 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des dérivés.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA¹⁾ Au deuxième trimestre de 2020, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué de 42 millions de dollars, ou 85,7 %, comparativement à celui de 49 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 7 millions de dollars. La diminution découle de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et de l'augmentation du coût des intrants, en partie contrebalancées par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods, par les améliorations au chapitre de la productivité et par les mesures de réduction des coûts.

Au deuxième trimestre de 2020, le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ de Weston Foods a diminué pour s'établir à 1,7 % comparativement à 10,2 % au deuxième trimestre de 2019. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ enregistrée au deuxième trimestre de 2020 découle des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté du BAIIA¹⁾ a diminué de 36 millions de dollars, ou 37,9 %, comparativement à celui de 95 millions de dollars inscrit pour la période correspondante de 2019 pour s'établir à 59 millions de dollars. La diminution découle de la baisse du chiffre d'affaires, de l'augmentation des charges liées à la COVID-19 et de l'augmentation du coût des intrants, en partie contrebalancées par les améliorations au chapitre de la productivité, par les avantages nets tirés du programme de transformation de Weston Foods et par les mesures de réduction des coûts.

Pour l'exercice à ce jour, le montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ a diminué pour s'établir à 6,2 % comparativement à 9,5 % pour la période correspondante de 2019. La diminution du montant ajusté de la marge du BAIIA¹⁾ découle des facteurs dont il est fait mention ci-dessus.

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisés par Weston Foods se sont établis à 44 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 9 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) découlant du programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant, l'augmentation de 1 million de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au deuxième trimestre de 2020 découle des investissements dans les immobilisations.

Rapport de gestion

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 87 millions de dollars, en hausse de 20 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 19 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) découlant du programme de transformation de Weston Foods. Si l'on ne tient pas compte de ce montant, l'augmentation de 3 millions de dollars des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle des investissements dans les immobilisations.

AUTRES QUESTIONS LIÉES À WESTON FOODS

Charges de restructuration et autres charges connexes Weston Foods évalue continuellement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Au deuxième trimestre de 2020 et pour l'exercice à ce jour, Weston Foods a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges connexes respectives de 19 millions de dollars (4 millions de dollars en 2019) et de 35 millions de dollars (6 millions de dollars en 2019) qui découlaient principalement du programme de transformation de Weston Foods.

3. Situation de trésorerie et sources de financement

3.1 Flux de trésorerie

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	13 juin 2020	15 juin 2019 ⁽¹⁾		13 juin 2020	15 juin 2019 ⁽¹⁾	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 784 \$	1 349 \$	1 435 \$	1 834 \$	1 521 \$	313 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 008 \$	1 097 \$	(89) \$	2 768 \$	2 192 \$	576 \$
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(521) \$	(216) \$	(305) \$	(811) \$	(527) \$	(284) \$
Sorties nettes liées aux activités de financement	(405) \$	(317) \$	(88) \$	(931) \$	(1 273) \$	342 \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(5) \$	– \$	(5) \$	1 \$	– \$	1 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	2 861 \$	1 913 \$	948 \$	2 861 \$	1 913 \$	948 \$

ENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 1 008 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en baisse de 89 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2019. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation ont diminué essentiellement en raison de la variation défavorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement attribuable à une hausse des achats de stocks et à une baisse des fournisseurs et de la diminution du bénéfice en trésorerie attribuable à la COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des créances sur cartes de crédit découlant d'une baisse des dépenses de consommation.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 2 768 millions de dollars, en hausse de 576 millions de dollars comparativement à celles inscrites pour la période correspondante de 2019. Les entrées nettes liées aux activités d'exploitation ont augmenté principalement en raison de la diminution des créances sur cartes de crédit découlant d'une baisse des dépenses de consommation et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 521 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 305 millions de dollars comparativement au montant inscrit au deuxième trimestre de 2019. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement découle essentiellement de l'augmentation des placements à court terme et d'une variation défavorable des dépôts de garantie, en partie contrebalancées par une réduction des dépenses d'investissement et par la hausse du produit tiré de la vente d'actifs.

Pour l'exercice à ce jour, les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 811 millions de dollars, en hausse de 284 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2019. L'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'investissement s'explique essentiellement par l'augmentation des placements à court terme et par une variation défavorable des dépôts de garantie, en partie contrebalancées par la hausse du produit tiré de la vente d'actifs.

Le tableau suivant résume les dépenses d'investissement de la société pour chaque secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	13 juin 2020 ⁱ⁾	15 juin 2019		13 juin 2020 ⁱ⁾	15 juin 2019	
Loblaw	199 \$	209 \$	(10) \$	410 \$	383 \$	27 \$
Propriétés de Choix	20	50	(30)	69	81	(12)
Weston Foods	33	38	(5)	57	69	(12)
Autres	—	—	—	2	—	2
Total des dépenses d'investissement	252 \$	297 \$	(45) \$	538 \$	533 \$	5 \$

- i) Les entrées d'immobilisations corporelles de Loblaw comprennent des paiements anticipés de 30 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et de 50 millions de dollars pour l'exercice à ce jour qui ont été effectués en 2019 et transférés en provenance des autres actifs en 2020.

SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 405 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, en hausse de 88 millions de dollars comparativement à celles inscrites au deuxième trimestre de 2019. Les sorties nettes liées aux activités de financement ont augmenté en raison essentiellement de la hausse des émissions de parts de Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent et des remboursements plus élevés sur la dette à court terme, en partie contrebalancés par le fait que Loblaw n'a effectué aucun rachat d'actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au deuxième trimestre de 2020, par la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme au cours de l'exercice considéré et par l'augmentation de la dette bancaire.

Pour l'exercice 2020 à ce jour, les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 931 millions de dollars, en baisse de 342 millions de dollars comparativement au montant inscrit pour la période correspondante de 2019. Les sorties nettes liées aux activités de financement ont diminué en raison essentiellement de la hausse des émissions nettes de titres de créance à long terme au cours de l'exercice considéré, de la baisse des rachats d'actions ordinaires de Loblaw dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités et de l'augmentation de la dette bancaire, en partie contrebalancées par la hausse des émissions de parts de Propriétés de Choix au cours de l'exercice précédent et par les remboursements plus élevés sur la dette à court terme.

Les opérations importantes touchant la dette à long terme de la société sont décrites à la rubrique 3.3, « Composantes de la dette totale ».

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES¹⁾

(en millions de dollars) Pour les périodes closes aux dates indiquées	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	13 juin 2020	15 juin 2019 ⁴⁾		13 juin 2020	15 juin 2019 ⁴⁾	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 008 \$	1 097 \$	(89) \$	2 768 \$	2 192 \$	576 \$
Moins : Intérêts payés	165	152	13	419	418	1
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	173	213	(40)	365	357	8
Entrées d'immobilisations incorporelles	79	84	(5)	173	176	(3)
Paiements au titre de la location, montant net	201	206	(5)	396	393	3
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	390 \$	442 \$	(52) \$	1 415 \$	848 \$	567 \$

Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ ont diminué de 52 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au deuxième trimestre de 2019 pour s'établir à 390 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020. Cette baisse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle essentiellement des variations défavorables des éléments hors trésorerie du fonds de roulement attribuables à une hausse des achats de stocks et à une baisse des fournisseurs et de la diminution du bénéfice en trésorerie attribuable à la COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des créances sur cartes de crédit attribuable à une baisse des dépenses de consommation.

Rapport de gestion

Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles¹⁾ se sont établis à 1 415 millions de dollars, en hausse de 567 millions de dollars comparativement à ceux inscrits pour la période correspondante de 2019. Cette hausse des flux de trésorerie disponibles¹⁾ découle principalement de la diminution des créances sur cartes de crédit attribuable à une baisse des dépenses de consommation et de la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

3.2 Situation de trésorerie

La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La société (à l'exclusion de Loblaw et Propriétés de Choix) n'entrevoit pas de difficulté à obtenir du financement pour s'acquitter de ses obligations à long terme.

Loblaw s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières. La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme aux fins de la croissance de son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets et de certificats de placement garanti (les « CPG ») de Fiducie cartes de crédit *Eagle^{MD}* (« *Eagle* »).

Propriétés de Choix prévoit obtenir du financement à long terme, en vue de l'acquisition de propriétés, essentiellement au moyen de l'émission de débentures non garanties et de titres de capitaux propres.

Voir la rubrique 3.1, « Flux de trésorerie », du présent rapport de gestion pour un complément d'information.

TOTAL DE LA DETTE Le tableau qui suit présente le total de la dette sur laquelle la direction exerce un suivi :

(en millions de dollars)	13 juin 2020					Aux									
						15 juin 2019					31 déc. 2019				
	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Total
Dette bancaire	133 \$	– \$	– \$	– \$	133 \$	89 \$	– \$	– \$	– \$	89 \$	18 \$	– \$	– \$	– \$	18 \$
Dette à court terme	525	–	–	740	1 265	790	–	–	689	1 479	775	–	–	714	1 489
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	1 240	92	–	–	1 332	324	740	–	–	1 064	1 127	715	–	–	1 842
Dette à long terme	6 343	6 420	–	915	13 678	6 449	6 388	–	915	13 752	5 971	5 826	–	915	12 712
Certains autres passifs ⁱ⁾	66	432	–	–	498	49	–	–	–	49	65	435	–	–	500
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments de la dette dont il est question ci-dessus	–	–	–	(573)	(573)	–	–	–	(495)	(495)	–	–	–	(537)	(537)
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	8 307 \$	6 944 \$	– \$	1 082 \$	16 333 \$	7 701 \$	7 128 \$	– \$	1 109 \$	15 938 \$	7 956 \$	6 976 \$	– \$	1 092 \$	16 024 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives ⁱⁱ⁾	1 324 \$	1 \$	13 \$	(536) \$	802 \$	1 239 \$	1 \$	10 \$	(522) \$	728 \$	1 419 \$	1 \$	13 \$	(576) \$	857 \$
Obligations locatives ⁱⁱ⁾	7 685 \$	5 \$	54 \$	(3 404) \$	4 340 \$	7 749 \$	6 \$	66 \$	(3 601) \$	4 220 \$	7 691 \$	6 \$	60 \$	(3 507) \$	4 250 \$
Total de la dette, compte tenu des obligations locatives	17 316 \$	6 950 \$	67 \$	(2 858) \$	21 475 \$	16 689 \$	7 135 \$	76 \$	(3 014) \$	20 886 \$	17 066 \$	6 983 \$	73 \$	(2 991) \$	21 131 \$

i) Comprend des passifs financiers de 432 millions de dollars (néant au 15 juin 2019 et 435 millions de dollars au 31 décembre 2019) comptabilisés principalement en raison de l'opération sur le portefeuille de Propriétés de Choix.

ii) La tranche à moins d'un an des obligations locatives de 3 millions de dollars (3 millions de dollars au 15 juin 2019 et 4 millions de dollars au 31 décembre 2019) et des obligations locatives de 11 millions de dollars (14 millions de dollars au 15 juin 2019 et 12 millions de dollars au 31 décembre 2019) liées au siège social de GWL sont classées au poste « Autres et intersectoriel ».

La direction vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux d'un profil d'entreprise doté de notations élevées. Le siège social de GWL détient un montant de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme et, par conséquent, elle surveille ses niveaux d'endettement sur la base du montant net de sa dette. Le siège social de GWL a une dette totale, compte tenu des obligations locatives, de 1 096 millions de dollars (1 126 millions de dollars au 15 juin 2019 et 1 108 millions de dollars au 31 décembre 2019) ainsi qu'une trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme de 784 millions de dollars (690 millions de dollars au 15 juin 2019 et 679 millions de dollars au 31 décembre 2019), donnant lieu à une dette nette de 312 millions de dollars (436 millions de dollars au 15 juin 2019 et 429 millions de dollars au 31 décembre 2019).

La direction de Loblaw se concentre sur la gestion de sa structure du capital pour chacun de ses secteurs d'exploitation, de manière à s'assurer que leur structure du capital convienne au domaine dans lequel chaque secteur exerce ses activités.

- Loblaw vise à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. Loblaw suit de près le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle, mesure qui lui permet d'évaluer le niveau d'endettement. Le ratio de la dette sur le montant ajusté du BAIIA¹⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle de Loblaw à la clôture du deuxième trimestre de 2020 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au deuxième trimestre de 2019 et à la clôture de l'exercice 2019.
- Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Propriétés de Choix vise à maintenir des paramètres de crédit cadrant avec ceux de fiducies de placement immobilier (« FPI ») dont les notations sont élevées. Propriétés de Choix suit de près les paramètres pertinents au secteur des FPI, ce qui inclut de cibler un ratio de la dette sur le total des actifs approprié.

CLAUSES RESTRICTIVES ET EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES La société, Loblaw et Propriétés de Choix sont tenues de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société, Loblaw et Propriétés de Choix respectaient ces clauses restrictives à la clôture du deuxième trimestre de 2020 et les ont respectées tout au long du trimestre.

La Banque PC et Propriétés de Choix respectaient toutes les exigences réglementaires applicables à la clôture du deuxième trimestre de 2020 et les ont respectées tout au long du trimestre.

3.3 Composantes de la dette totale

DÉBENTURES Le tableau qui suit présente un résumé des débentures émises au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Débiteure de Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28 %	7 mai 2030	350 \$	– \$	350 \$	– \$
Débentures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
– Série M	3,53 %	11 juin 2029	–	750	–	750
– Série N	2,98 %	4 mars 2030	–	–	400	–
– Série O	3,83 %	4 mars 2050	–	–	100	–
– Série P	2,85 %	21 mai 2027	500	–	500	–
Total des débentures émises			850 \$	750 \$	1 350 \$	750 \$

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un résumé des débetures, des facilités de crédit à terme non garanties et des emprunts à terme remboursés au cours des périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars)	Taux d'intérêt	Date d'échéance	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
			13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
			Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital	Montant en capital
Débetures non garanties de premier rang de Propriétés de Choix						
- série C	3,50 %	8 février 2021	250 \$	– \$	250 \$	– \$
- série E	2,30 %	14 septembre 2020	–	–	250	–
- série 8	3,60 %	20 avril 2020	–	–	300	–
- série B-C	4,32 %	15 janvier 2021	100	–	100	–
Total des débetures remboursées			350 \$	– \$	900 \$	– \$

Après la clôture du deuxième trimestre de 2020, le 18 juin 2020, Loblaw a remboursé le montant en capital global de 350 millions de dollars de ses billets à moyen terme à 5,22 % de série 2-B.

FACILITÉS DE CRÉDIT ENGAGÉES Les composantes des lignes de crédit engagées disponibles se présentent comme suit :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	13 juin 2020		Aux			
		Disponible	Prélevé	15 juin 2019		31 déc. 2019	
				Disponible	Prélevé	Disponible	Prélevé
Facilité de crédit engagée de Loblaw	10 juin 2021	1 000 \$	– \$	1 000 \$	– \$	1 000 \$	– \$
Facilité de crédit engagée de Propriétés de Choix conclue avec un consortium	4 mai 2023	1 500	12	1 500	16	1 500	132
Total des facilités de crédit engagées		2 500 \$	12 \$	2 500 \$	16 \$	2 500 \$	132 \$

FIDUCIES DE TITRISATION INDÉPENDANTES Loblaw, par l'intermédiaire de la Banque PC, participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille une participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Eagle* et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le tableau qui suit présente un résumé des montants titrisés auprès de fiducies de titrisation indépendantes :

(en millions de dollars)	13 juin 2020	Aux	
		15 juin 2019	31 déc. 2019
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> ^{MD}	1 000 \$	750 \$	1 000 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	525	790	775
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 525 \$	1 540 \$	1 775 \$

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle se conformait à cette exigence à la clôture du deuxième trimestre de 2020 et s'y est conformée tout au long de la première moitié de 2020.

Un processus de cumul aux fins du remboursement a été déclenché au deuxième trimestre de 2020 en raison de l'arrivée à échéance le 17 septembre 2020 des billets à terme de premier rang et subordonnés de série de *Eagle* de 250 millions de dollars portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,23 %. Loblaw comptabilise les fonds accumulés dans les dépôts de garantie depuis le 1^{er} juin 2020. Au 13 juin 2020, un montant d'environ 71 millions de dollars était comptabilisé dans les dépôts de garantie. La tranche restante de 179 millions de dollars sera cumulée et comptabilisée à titre de dépôts de garantie jusqu'au remboursement des billets en septembre 2020.

FIDUCIES DE FINANCEMENT INDÉPENDANTES À la clôture du deuxième trimestre de 2020, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 490 millions de dollars (526 millions de dollars au 15 juin 2019 et 505 millions de dollars au 31 décembre 2019) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Loblaw accorde un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes. À la fin du deuxième trimestre de 2020, Loblaw avait accordé un rehaussement de crédit de 64 millions de dollars (64 millions de dollars au 15 juin 2019 et au 31 décembre 2019) en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % (à au moins 10 % au 15 juin 2019 et au 31 décembre 2019) du capital des prêts en cours.

La date d'échéance de la facilité de crédit engagée renouvelable liée aux fiducies de financement indépendantes est le 27 mai 2022.

DETTE LIÉE AU CONTRAT À LIVRER SUR ACTIONS En 2001, Weston Holdings Limited (« WHL ») a émis des débentures de série A à 7,00 % de 466 millions de dollars échéant en 2031 dont le service est assuré par l'émission de débentures de série B. De plus, WHL a conclu un contrat à livrer avec le prêteur visant la vente de 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw à un prix à terme initial de 48,50 \$, majoré des taux d'intérêt sur les débentures de série A et les débentures de série B. À la clôture du deuxième trimestre de 2020, le taux à terme s'établissait à 125,98 \$ (120,84 \$ au 15 juin 2019 et 123,64 \$ au 31 décembre 2019) et le passif lié aux débentures de série B s'élevait à 740 millions de dollars (689 millions de dollars au 15 juin 2019 et 714 millions de dollars au 31 décembre 2019). Les débentures de série A (« A »), les débentures de série B et les intérêts courus (« B ») et la juste valeur du contrat à livrer sur actions (« C ») doivent être considérés ensemble. En tout temps, la valeur globale de A, B et C sera équivalente à la valeur de marché des 9,6 millions d'actions (voir le graphique ci-dessous). WHL peut régler la transaction en totalité ou en partie en tout temps d'ici 2031.

Les charges d'intérêts sur les débentures de série A et les débentures de série B sont hors trésorerie et sont cumulées à un taux d'intérêt de 7 % et au taux des acceptations bancaires majoré de 0,50 %, respectivement, et leur service est assuré par l'émission de débentures de série B. Le montant est contrebalancé par des produits de désactualisation à terme hors trésorerie liés au contrat à livrer sur actions. WHL comptabilise des charges ou des produits hors trésorerie représentant la juste valeur de l'ajustement du contrat à livrer en fonction des variations de la valeur des 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw sous-jacentes. WHL doit verser au prêteur des coûts à terme de 10 millions de dollars (10 millions de dollars au 15 juin 2019 et 20 millions de dollars au 31 décembre 2019) composés des frais de gestion et des dividendes estimatifs liés aux 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw sous-jacentes.

Au 13 juin 2020



Comptabilisés dans les états financiers.

i) Inclut les intérêts courus des débentures de série A et des débentures de série B de 4 millions de dollars.

ii) Calculée selon le cours acheteur de Loblaw de 66,29 \$ multiplié par 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw.

Rapport de gestion

Le tableau qui suit présente un résumé de la dette de la société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) inscrite au poste « Autres et intersectoriel » :

(en millions de dollars)	Date d'échéance	13 juin 2020	Aux	
			15 juin 2019	31 déc. 2019
Série A	2031	466 \$	466 \$	466 \$
Série B	Remboursables à vue	740	689	714
Juste valeur des dérivés financiers liés à la dette ci-dessus	s. o.	(573)	(495)	(537)
Dette liée au contrat à livrer sur actions		633 \$	660 \$	643 \$
Déventures	2024 - 2033	450	450	450
Coûts de transaction et autres	s. o.	(1)	(1)	(1)
Autres et intersectoriel – Dette		1 082 \$	1 109 \$	1 092 \$

3.4 Situation financière

	13 juin 2020	Aux	
		15 juin 2019	31 déc. 2019
Montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle ¹⁾	15,3 %	14,6 %	16,1 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ¹⁾	9,8 %	10,0 %	10,3 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société sur une base annuelle¹⁾ avait augmenté à la clôture du deuxième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2019, en raison essentiellement de l'augmentation du bénéfice de Loblaw, et avait diminué comparativement à celui inscrit à la clôture de l'exercice 2019, en raison principalement du recul de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de Loblaw.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle¹⁾ avait diminué à la clôture du deuxième trimestre de 2020 comparativement à celui inscrit à la clôture du deuxième trimestre de 2019 et à la clôture de l'exercice 2019, en raison essentiellement de la diminution du bénéfice de Loblaw, en partie contrebalancée par l'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

3.5 Notation

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de GWL :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et déventures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Loblaw :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Positive	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Positive	BBB	s. o.
Autres billets et débiteures	BBB	Positive	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3	Positive	P-3 (élevé)	s. o.

Le tableau qui suit présente les notes actuelles de Propriétés de Choix :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Note	Tendance	Note	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débiteures de premier rang non garanties	BBB	Stable	BBB	s. o.

3.6 Capital social

CAPITAL SOCIAL ORDINAIRE Le tableau suivant présente sommairement l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation de la société pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les				24 semaines closes les			
	13 juin 2020		15 juin 2019		13 juin 2020		15 juin 2019	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire ⁽¹⁾	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire ⁽¹⁾
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	153 670 563	2 809 \$	153 520 982	2 778 \$	153 667 750	2 809 \$	153 370 108	2 766 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	—	—	47 906	4	2 813	—	200 405	16
Rachetées et annulées	—	—	—	—	—	—	(1 625)	—
Émises et en circulation à la clôture de la période	153 670 563	2 809 \$	153 568 888	2 782 \$	153 670 563	2 809 \$	153 568 888	2 782 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(261 823)	(4) \$	(85 929)	— \$	(88 832)	— \$	(120 305)	— \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	—	—	(229 000)	(4)	(50 000)	(1)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	2 227	—	4 353	—	58 236	—	88 729	1
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(259 596)	(4) \$	(81 576)	— \$	(259 596)	(4) \$	(81 576)	— \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	153 410 967	2 805 \$	153 487 312	2 782	153 410 967	2 805 \$	153 487 312	2 782 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	153 409 403		153 462 096		153 489 551		153 370 552	

Rapport de gestion

PROGRAMME D'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS Le tableau suivant présente un résumé des activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019 ⁽⁴⁾
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR (nombre d'actions)	–	–	229 000	50 000
Rachetées en vue du règlement courant d'UATI et d'UAD (nombre d'actions)	31 870	–	32 960	31 356
Contrepartie en trésorerie payée				
Rachetées et détenues en fiducie	– \$	– \$	(21) \$	(5) \$
Rachetées et réglées	(3) \$	– \$	(3) \$	(3) \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués				
Rachetées et détenues en fiducie	– \$	– \$	17 \$	5 \$

Au deuxième trimestre de 2020, GWL a renouvelé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire d'autres systèmes de négociation, d'au plus 7 683 528 de ses actions ordinaires, représentant environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Conformément aux règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions ordinaires à l'occasion à un prix égal à leur cours alors en vigueur. Au 13 juin 2020, la société n'avait racheté aucune action ordinaire dans le cadre de son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

DIVIDENDES Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes closes aux dates indiquées :

(en dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾ :				
Ordinaire	0,525 \$	0,525 \$	1,050 \$	1,040 \$
Privilégiée :				
Série I	0,3625 \$	0,3625 \$	0,7250 \$	0,7250 \$
Série III	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série IV	0,3250 \$	0,3250 \$	0,6500 \$	0,6500 \$
Série V	0,296875 \$	0,296875 \$	0,593750 \$	0,593750 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V ont été payés le 1^{er} juillet 2020. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I ont été payés le 15 juin 2020.

Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés après la clôture du deuxième trimestre de 2020 :

(en dollars)	
Dividendes déclarés par action ⁱ⁾	
– Ordinaire	0,525 \$
– Privilégiée :	
Série I	0,3625 \$
Série III	0,3250 \$
Série IV	0,3250 \$
Série V	0,296875 \$

i) Les dividendes déclarés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de série III, de série IV et de série V seront payés le 1^{er} octobre 2020. Les dividendes déclarés sur les actions privilégiées de série I sont payables le 15 septembre 2020.

Au moment où un dividende est déclaré, GWL fait état sur son site Web (www.weston.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

3.7 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au cours de la première moitié de 2020. Voir la rubrique 3.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel 2019 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

4. Résultats d'exploitation trimestriels

La clôture de l'exercice de la société est le 31 décembre. Les activités sont présentées selon un exercice qui se termine le samedi le plus rapproché du 31 décembre. Par conséquent, l'exercice de la société compte habituellement 52 semaines, mais compte 53 semaines tous les cinq ou six ans. Les exercices clos les 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 comptaient 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme l'exercice 2020, le quatrième trimestre comporte 13 semaines.

Le tableau suivant résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

Rapport de gestion

PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Deuxième trimestre		Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)
Produits	12 357 \$	11 603 \$	12 333 \$	11 173 \$	12 107 \$	11 717 \$	15 226 \$	14 862 \$
Résultat d'exploitation	401	770	598	586	718	690	884	804
Montant ajusté du BAIIA ⁽¹⁾	1 087	1 313	1 304	1 158	1 351	1 146	1 661	1 391
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ⁽¹⁾	566	534	560	535	548	416	701	530
(Perte nette) bénéfice net	(172)	353	743	(372)	578	412	264	130
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(245)	194	592	(478)	443	281	83	65
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(255)	184	582	(488)	433	271	69	51
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) - de base	(1,66) \$	1,20 \$	3,79 \$	(3,18) \$	2,82 \$	1,86 \$	0,45 \$	0,40 \$
(Perte nette) bénéfice net par action ordinaire (en dollars) - dilué(e)	(1,66) \$	1,19 \$	3,78 \$	(3,18) \$	2,81 \$	1,86 \$	0,44 \$	0,40 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ⁽¹⁾ (en dollars)	0,93 \$	1,70 \$	1,55 \$	1,30 \$	1,69 \$	1,59 \$	2,54 \$	2,25 \$
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail de Loblaw	10,0 %	0,6 %	9,6 %	2,0 %	1,9 %	0,8 %	0,1 %	0,9 %
Diminution (augmentation) du chiffre d'affaire des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail de Loblaw	(1,1) %	4,0 %	10,7 %	2,2 %	3,9 %	1,9 %	4,1 %	2,5 %
Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix par part - dilués	0,201 \$	0,248 \$	0,244 \$	0,252 \$	0,237 \$	0,256 \$	0,250 \$	0,253 \$
Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix (en fonction des encaissements)	216 \$	235 \$	232 \$	233 \$	235 \$	233 \$	239 \$	230 \$
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods	(14,0) %	2,4 %	3,7 %	(0,2) %	3,0 %	(3,8) %	1,3 %	(5,7) %
(Diminution) augmentation du chiffre d'affaires de Weston Foods, compte non tenu de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères	(15,7) %	0,2 %	3,7 %	(3,1) %	3,2 %	(5,9) %	0,6 %	(7,3) %

- i) Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisé par Loblaw et d'un amortissement accéléré comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

INCIDENCE DES TENDANCES ET DU CARACTÈRE SAISONNIER SUR LES RÉSULTATS TRIMESTRIELS Les facteurs importants présentés ci-après ont influé sur les résultats consolidés des huit derniers trimestres : les cours de change, le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Loblaw a toujours été plus importante au quatrième trimestre et moins au premier trimestre. L'incidence du caractère saisonnier des activités de Weston Foods a toujours été plus importante aux troisième et quatrième trimestres et moins au premier trimestre.

La pandémie de COVID-19 continue d'avoir des répercussions importantes sur la société. Les résultats financiers de la société pour la période de 24 semaines close le 13 juin 2020 reflètent des produits accrus en raison de la hausse de la demande pour des articles essentiels ainsi qu'une augmentation du coût des stocks vendus. Par ailleurs, les frais de vente et charges générales et administratives ont également augmenté au cours de la période de 12 semaines close le 13 juin 2020 en raison de l'accroissement des dépenses à l'égard des primes et des mesures temporaires de protection salariale, d'amélioration des services offerts aux clients et de santé et de sécurité afin de protéger les collègues, les clients, les locataires et les autres parties prenantes, la société ayant engagé des coûts supplémentaires liés à la COVID-19 d'environ 312 millions de dollars (voir la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 », du présent rapport de gestion).

BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ ET BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE Le bénéfice net trimestriel consolidé disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19; les résultats financiers de la société pour l'exercice 2020 à ce jour reflètent une augmentation des produits découlant de l'incidence de la COVID-19 attribuable principalement à Loblaw. En outre, la société a engagé des coûts et des investissements supplémentaires liés à la COVID-19 au deuxième trimestre de 2020;
- la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de chacun des secteurs d'exploitation à présenter de la société;
- l'incidence du plan de fermeture de magasins de Loblaw;
- l'incidence de certains éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », notamment :
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie;
 - la charge liée à Glenhuron de Loblaw;
 - la variation de l'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw;
 - les charges de restructuration et autres coûts connexes;
 - les coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes;
 - le programme de carte Loblaw;
 - la scission de Propriétés de Choix par Loblaw;
 - les frais d'émission de Propriétés de Choix;
 - la variation de la juste valeur de l'ajustement des immeubles de placement;
 - la réévaluation des soldes d'impôt différé;
 - les modifications des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi;
 - certains éléments liés à des périodes précédentes;
 - les pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises;
 - l'écart externe lié à certaines actions de Loblaw;
 - le profit ou la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - la variation de la conversion des monnaies étrangères et des autres activités à l'échelle de la société.

5. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

CHANGEMENTS APPORTÉS AU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au deuxième trimestre de 2020 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Rapport de gestion

6. Risques d'entreprise et gestion des risques

COVID-19 La durée et les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la société, Loblaw, Propriétés de Choix et Weston Foods sont inconnues pour le moment. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité des effets de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société et de ses secteurs d'exploitation. La société et chacun de ses secteurs d'exploitation ont pris des mesures fermes en réponse à la COVID-19, continuent à suivre la situation de près à mesure qu'elle évolue et peuvent prendre, si nécessaire, de nouvelles mesures à la suite des directives du gouvernement et des autorités de santé publique ou dans l'intérêt supérieur de ses employés, clients, locataires, fournisseurs et autres parties prenantes.

Loblaw demeure engagée à faire en sorte que ses magasins d'alimentation et ses pharmacies, dont ses établissements Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, restent ouverts et bien approvisionnés, tout en s'assurant que les mesures appropriées sont en place pour protéger la santé et la sécurité des clients et des collègues de première ligne.

Propriétés de Choix appuie activement ses locataires et ses employés pendant le processus de réouverture de ses immeubles et veille à ce qu'ils disposent des informations nécessaires à une réouverture sécuritaire, conformément aux mesures de santé publique. Propriétés de Choix s'emploie à mettre en œuvre des mesures de sécurité supplémentaires dans tous ses immeubles, notamment par un nettoyage et une désinfection plus fréquents ainsi que par des mesures de distanciation physique. Propriétés de Choix continue de se préparer à une seconde vague de la pandémie et à de prochaines vagues, ainsi qu'aux implications des activités de relance économique et des activités d'ouverture.

Weston Foods continue d'entreprendre des démarches pour limiter les effets de la COVID-19 sur ses activités courantes. Weston Foods demeure engagée à fournir des produits de qualité à ses clients des secteurs des services d'alimentation et de la vente au détail. La pandémie de COVID-19 a créé de la volatilité dans la demande des consommateurs dans certaines catégories de produits dans les secteurs de la vente au détail et des services d'alimentation, ce qui oblige Weston Foods à gérer prudemment sa planification de la production. Cette gestion prudente pourrait nécessiter, au besoin, la fermeture temporaire de certaines installations.

Ces modifications sur le plan de l'exploitation découlant de la COVID-19 pourraient influencer de manière importante sur les résultats financiers de la société. Elles pourraient comprendre notamment la fermeture temporaire de certains établissements, la capacité des locataires à acquitter le loyer en totalité ou non, la demande des consommateurs pour les produits ou services des locataires, l'arrêt temporaire ou à long terme des projets d'aménagement, la pénurie ou la perturbation de la main-d'œuvre à court ou à long terme, des problèmes d'approvisionnement et de distribution à court ou à long terme, une baisse à court ou à long terme des échanges commerciaux et des déplacements transfrontaliers, ainsi qu'une hausse de la volatilité du change et des risques pesant sur les systèmes informatiques, les réseaux et les services électroniques. L'incertitude économique engendrée par la pandémie de COVID-19 pourrait avoir une incidence défavorable, à court ou à long terme, sur les activités et les résultats financiers de la société et de chacun de ses secteurs d'exploitation.

La propagation de la COVID-19 a provoqué un ralentissement économique et une instabilité accrue des marchés financiers. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales visant à stabiliser l'économie. Cependant, on ne peut prévoir pour le moment l'incidence de ces interventions sur les marchés obligataires et boursiers ainsi que sur l'économie à long terme. Bien qu'on ignore la durée et les conséquences définitives de la COVID-19 sur l'économie mondiale, les perturbations causées par la crise pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats de la société.

L'incertitude économique découlant de la pandémie de COVID-19 pourrait affaiblir, à court ou à long terme, la demande pour les produits et services de la société ou les marchés obligataires et boursiers, ce qui pourrait nuire aux résultats financiers de la société. Les interventions gouvernementales visant à contenir la propagation du virus pourraient également se répercuter sur la main-d'œuvre disponible, la chaîne d'approvisionnement et le réseau de distribution de la société ou la capacité de cette dernière à s'adonner au commerce transfrontalier, ce qui pourrait nuire à ses activités ou à ses résultats financiers.

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel 2019 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel 2019 ainsi que la notice annuelle 2019 de la société peuvent être consultés à l'adresse sedar.com.

7. Mise à jour concernant la COVID-19³⁾

Questions d'ordre général La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir une incidence considérable sur les secteurs d'exploitation de la société, ses collègues, ses clients, ses locataires et ses autres parties prenantes au cours du deuxième trimestre de 2020.

Comme il a été mentionné précédemment, à partir du mois de mars, Loblaw a effectué d'importants investissements dans quatre secteurs d'activité : l'amélioration du service offert aux clients grâce à l'expansion des capacités de son service d'épicerie en ligne et à l'accroissement de l'effectif dans ses magasins; le soutien offert aux collègues des magasins et des centres de distribution qui bénéficient de primes et de mesures de protection salariale temporaires; le maintien des activités opérationnelles grâce au nettoyage plus fréquent des magasins, au renforcement de la sécurité, à la mise en place de nouvelles méthodes de magasinage visant à promouvoir la distanciation sociale et à l'installation d'écrans de plexiglas aux caisses; ainsi qu'un soutien financier aux communautés et aux clients par le biais de dons aux banques alimentaires et aux œuvres de bienfaisance, ainsi que l'offre de solutions personnalisées aux clients détenteurs de la carte MasterCard^{MD}. **Services financiers le Choix du Président** éprouvant des difficultés financières. Ces investissements se sont poursuivis au cours du deuxième trimestre.

Au premier trimestre de 2020, Loblaw a annoncé que les coûts liés à ces investissements supplémentaires devraient atteindre environ 90 millions de dollars pour chaque période de quatre semaines. Les coûts de ces investissements supplémentaires se sont établis à environ 282 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, excédant les bénéfices tirés de la hausse du volume des ventes attribuable à la COVID-19. Ces coûts comprennent un montant d'environ 180 millions de dollars lié aux primes salariales temporaires, dont la prime non récurrente de 25 millions de dollars versée aux collègues des magasins et des centres de distribution annoncée le 11 juin 2020. Loblaw continue à engager des coûts liés à la COVID-19 afin d'accroître la sécurité de ses clients et de ses collègues. Au cours des quatre semaines suivant la fin du deuxième trimestre, ces coûts se sont élevés à environ 19 millions de dollars. Compte tenu de la nature sans précédent de la pandémie et de la variabilité des plans de réouverture partout au pays, l'on s'attend à ce que le comportement des consommateurs et l'incidence qui en résulte sur le chiffre d'affaires et la composition de la marge brute demeurent imprévisibles. Dans les quatre semaines qui ont suivi la fin du deuxième trimestre, la composition du chiffre d'affaires a continué à évoluer, car les restaurants ont amorcé leur réouverture. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail s'est maintenu à un niveau élevé, mais les taux de croissance ont légèrement reculé, tandis que les taux de croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail se sont améliorés en regard du deuxième trimestre.

En tant que l'un des plus importants propriétaires au Canada, Propriétés de Choix a un rôle important à jouer pour ce qui est d'aider ses locataires qui ont été touchés négativement par la pandémie. Comme il a été mentionné précédemment, Propriétés de Choix a accepté d'aider les petites entreprises et les locataires indépendants qui en ont fait la demande en leur offrant un report de loyer de 60 jours à compter du 1^{er} avril 2020. Propriétés de Choix a également soutenu ses locataires en participant au programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (« AUCLC »), qui prévoit une réduction de 75 % du loyer des petites entreprises admissibles pour une période de quatre mois à compter du 1^{er} avril 2020, dont le tiers est financé par les propriétaires et les deux tiers, par le gouvernement fédéral. Propriétés de Choix a également discuté avec ses locataires les plus importants pour trouver, selon le cas, des solutions de paiement de loyers. La plupart des contrats de location de Propriétés de Choix stipulent que le loyer doit être payé le premier jour de chaque mois. Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, Propriétés de Choix avait recouvré 89 % de ses loyers contractuels, ce qui se situe dans la portion supérieure des recouvrements de loyers de son secteur d'activité et s'explique principalement par la stabilité du portefeuille de première nécessité. Au deuxième trimestre de 2020, Propriétés de Choix a comptabilisé une provision de 14 millions de dollars au titre de certains montants en souffrance, ce qui rend compte du risque de recouvrement accru et des abattements éventuels devant être accordés aux termes du programme AUCLC. Au 20 juillet 2020, Propriétés de Choix avait recouvré 93 % de ses loyers contractuels de juillet.

Il y a eu certains retards dans les projets d'aménagement de Propriétés de Choix en raison de la pandémie. Malgré ces retards, Propriétés de Choix demeure confiante qu'elle continuera d'être en mesure, à moyen ou à long terme, d'ajouter à son portefeuille des biens immobiliers de haute qualité à un coût raisonnable.

Weston Foods se concentre sur son rôle de premier plan qui consiste à fabriquer des produits alimentaires en Amérique du Nord et à assurer un approvisionnement fiable de produits de qualité à ses clients. Conformément à cet objectif, Weston Foods a effectué des investissements visant à soutenir les collègues des boulangeries et des centres de distribution en leur offrant des primes et des mesures de protection salariale temporaires et à intensifier les mesures de santé et de sécurité dans ses installations.

Rapport de gestion

Le chiffre d'affaires de Weston Foods a subi l'incidence négative de la COVID-19, principalement dans certaines catégories de la vente au détail et des services alimentaires en raison d'un changement aux pratiques de commercialisation liées aux ventes au détail et de la fermeture obligatoire des entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements au cours du trimestre. Au début de la pandémie, plusieurs détaillants en alimentation ont fermé temporairement les boulangeries et les comptoirs de produits de boulangerie dans leurs magasins, ce qui a eu une incidence négative sur les ventes au détail. De même, la fermeture obligatoire de certaines entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements, tels que les restaurants, et les règles de distanciation sociale ont eu une incidence négative sur les ventes des services alimentaires. En outre, Weston Foods a engagé des coûts liés à la COVID-19 d'environ 16 millions de dollars au cours du trimestre. En raison des variations de la demande découlant des pratiques de commercialisation liées aux ventes au détail et de la fermeture obligatoire des entreprises non essentielles ordonnée par les gouvernements, Weston Foods gère prudemment sa planification de la production. Dans les quatre semaines qui ont suivi la fin du deuxième trimestre, le chiffre d'affaires a diminué d'environ 5 % comparativement à celui de la période correspondante de 2019, et les coûts liés à la COVID-19 se sont établis à environ 1 million de dollars. Weston Foods a dû réagir rapidement aux défis posés par la pandémie; elle demeure cependant bien positionnée pour répondre à la demande des clients pour des produits de boulangerie de qualité et pour faire avancer ses projets de croissance dans des catégories clés.

Étant donné l'incertitude quant à la durée et à la gravité de la pandémie, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'impact de la COVID-19 sur les résultats financiers et les activités de la société. Comme il a été annoncé le 9 avril 2020, la société a retiré ses perspectives pour 2020 qui figurent dans son rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Liquidités La société et ses secteurs d'exploitation maintiennent de fortes liquidités et des bilans solides. À la clôture du deuxième trimestre de 2020, la situation de trésorerie des secteurs d'exploitation se présentait comme suit : le solde consolidé de la trésorerie et des placements à court terme de Loblaw s'établissait à 2,6 milliards de dollars. Les fonds disponibles de Loblaw totalisaient environ 4,6 milliards de dollars, y compris des montants non prélevés sur les facilités de crédit engagées. Après la clôture du deuxième trimestre, les liquidités de Loblaw ont été réduites de 350 millions de dollars en raison du remboursement des billets à moyen terme à 5,22 % de série 2-B, qui a été effectué le 18 juin 2020. Propriétés de Choix avait des liquidités disponibles de 1,5 milliard de dollars aux termes de sa facilité de crédit engagée et elle n'a aucune dette importante venant à échéance d'ici la fin de l'exercice. La société (à l'exclusion de Loblaw et de Propriétés de Choix) disposait d'un solde de trésorerie et de placements à court terme de 0,8 milliard de dollars et elle n'a aucune dette venant à échéance en 2020.

Facteur de risque Se reporter à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les risques auxquels la pandémie de COVID-19 expose la société.

8. Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR dans le présent document, notamment les suivantes : le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société, le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire, les flux de trésorerie disponibles, et, dans le cas de Propriétés de Choix, les fonds provenant des activités d'exploitation. En plus de ces éléments, la direction a recours aux mesures suivantes pour calculer le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, le montant ajusté de l'impôt sur le résultat et le montant ajusté du taux d'impôt effectif. La société estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer avec exactitude sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

De plus, certaines mesures financières non conformes aux PCGR de Loblaw et de Propriétés de Choix sont incluses dans le présent document. Pour un complément d'information sur ces mesures, il y a lieu de se reporter aux documents déposés par Loblaw et Propriétés de Choix qui sont disponibles à sedar.com ou à loblaw.ca ou choicereit.ca, respectivement.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société exclut d'autres éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

MONTANT AJUSTÉ DU BAIIA La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation de ses activités courantes et à prendre des décisions à cet égard, ainsi qu'à évaluer sa capacité de générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les					15 juin 2019				
	13 juin 2020									
	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					(245) \$					194 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					73					159
Impôt sur le résultat					52					109
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					521					308
Résultat d'exploitation	402 \$	(29) \$	(49) \$	77 \$	401 \$	586 \$	226 \$	12 \$	(54) \$	770 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	118 \$	– \$	– \$	– \$	118 \$	116 \$	– \$	– \$	– \$	116 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	230	–	(137)	93	–	4	–	(4)	–
Charges de restructuration et autres charges connexes	17	–	19	–	36	16	–	4	–	20
Ajustement de la juste valeur des dérivés	(3)	–	3	–	–	4	–	–	–	4
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Certains éléments liés à des périodes précédentes	–	–	–	–	–	(15)	–	–	–	(15)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	–	–	–	–	–	2	–	–	–	2
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	–	–	1	1	–	–	–	(3)	(3)
Éléments d'ajustement	132 \$	230 \$	22 \$	(136) \$	248 \$	123 \$	6 \$	4 \$	(6) \$	127 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	534 \$	201 \$	(27) \$	(59) \$	649 \$	709 \$	232 \$	16 \$	(60) \$	897 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	480	–	34	(76)	438	464	1	33	(82)	416
Montant ajusté du BAIIA	1 014 \$	201 \$	7 \$	(135) \$	1 087 \$	1 173 \$	233 \$	49 \$	(142) \$	1 313 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 118 millions de dollars (116 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Rapport de gestion

24 semaines closes les

	13 juin 2020					15 juin 2019				
(non audité) (en millions de dollars)	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés	Loblaw	Propriétés de Choix	Weston Foods	Autres et intersectoriel	Chiffres consolidés
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société					347 \$					(284) \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Participations ne donnant pas le contrôle					224					265
Impôt sur le résultat					165					195
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					263					1 180
Résultat d'exploitation	941 \$	48 \$	(48) \$	58 \$	999 \$	1 035 \$	449 \$	22 \$	(150) \$	1 356 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Amortissements des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix	237 \$	– \$	– \$	– \$	237 \$	235 \$	– \$	– \$	– \$	235 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	–	378	–	(183)	195	(3)	7	–	12	16
Charges de restructuration et autres charges connexes	36	–	35	–	71	28	–	6	–	34
Ajustement de la juste valeur des dérivés	12	–	4	–	16	2	–	2	–	4
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	–	2	–	–	2	–	6	–	–	6
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	–	–	–	–	–	10	–	–	–	10
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	–	–	–	–	–	–	–	–	1	1
Certains éléments liés à des périodes précédentes	–	–	–	–	–	(15)	–	–	–	(15)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	–	–	–	–	–	(6)	–	–	–	(6)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	–	(1)	–	2	1	–	–	–	(2)	(2)
Éléments d'ajustement	285 \$	379 \$	39 \$	(181) \$	522 \$	251 \$	13 \$	8 \$	11 \$	283 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	1 226 \$	427 \$	(9) \$	(123) \$	1 521 \$	1 286 \$	462 \$	30 \$	(139) \$	1 639 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite de l'incidence des ajustements dont il est question ci-dessus ⁱ⁾	955	1	68	(154)	870	925	1	65	(159)	832
Montant ajusté du BAIIA	2 181 \$	428 \$	59 \$	(277) \$	2 391 \$	2 211 \$	463 \$	95 \$	(298) \$	2 471 \$

- i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte d'un amortissement de 237 millions de dollars (235 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Loblaw relativement aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ni d'un amortissement accéléré de 19 millions de dollars (2 millions de dollars en 2019) comptabilisé par Weston Foods relativement aux charges de restructuration et autres charges connexes.

Les éléments suivants ont influé sur le résultat d'exploitation des deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019 :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix

L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 milliards de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement La société évalue les immeubles de placement à la juste valeur. Selon le modèle de la juste valeur, les immeubles de placement sont initialement comptabilisés au coût et ultérieurement évalués à la juste valeur. La juste valeur est déterminée d'après des données disponibles sur le marché. Si aucune donnée ne peut être obtenue facilement sur des marchés moins actifs, la société recourt à d'autres méthodes d'évaluation telles que des projections des flux de trésorerie actualisés ou des prix de transactions récentes. Les profits et les pertes liés à la juste valeur sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les profits et les pertes découlant de la cession d'immeubles de placement sont déterminés en comparant la juste valeur du produit tiré de la cession avec la valeur comptable et ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation.

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement les mesures de compression des coûts et les initiatives stratégiques à l'égard de l'infrastructure de ses magasins, de ses actifs de fabrication, de ses réseaux de distribution et de son infrastructure administrative dans le but de s'assurer que sa structure d'exploitation demeure à faibles coûts. Des activités de restructuration liées à ces initiatives sont en cours. Voir la rubrique 2.1, « Résultats d'exploitation de Loblaw », et la rubrique 2.3, « Résultats d'exploitation de Weston Foods », du présent rapport de gestion pour plus de précisions sur les charges de restructuration et autres charges connexes engagées par chacun des secteurs d'exploitation de la société.

Ajustement de la juste valeur des dérivés La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain, principalement du fait de ses achats de certaines matières premières, de carburant et de services publics. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des dérivés sur marchandises et à des dérivés de change afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix sur les achats prévus de matières premières et de carburant pendant une période précise. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, certaines variations de la juste valeur de ces instruments, qui comprennent les profits et les pertes réalisés et latents au titre des achats futurs de matières premières et de carburant, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes Propriétés de Choix a comptabilisé des coûts de transaction et autres charges connexes liés à l'acquisition de Canadian Real Estate Investment Trust.

Achats de rentes et rachats de régimes de retraite La société a procédé à des achats de rentes et rachats de régimes de retraite ayant trait à d'anciens salariés. Ces activités visent à réduire l'obligation de la société au titre des régimes à prestations définies et à atténuer les risques et la volatilité liés aux régimes de retraite.

Scission de Propriétés de Choix par Loblaw Au deuxième trimestre de 2019, la société a comptabilisé des coûts de transaction et autres coûts connexes liés à la scission de Propriétés de Choix par Loblaw.

Certains éléments liés à des périodes précédentes Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a révisé son estimation du montant à payer à l'égard de la question d'ordre réglementaire liée à des périodes précédentes.

Perte sur la vente d'immeubles non exploités Au deuxième trimestre de 2019, Loblaw a cédé des terrains vacants à une tierce partie et a comptabilisé une perte de 2 millions de dollars lié à la vente.

Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société Les états financiers consolidés de la société sont présentés en dollars canadiens; toutefois, l'actif net de la société (à l'exclusion de Loblaw) est en partie libellé en dollars américains et, en conséquence, la société est susceptible de réaliser des profits de change et de subir des pertes de change. Les frais de vente et charges générales et administratives tiennent compte de l'incidence de la conversion des monnaies étrangères sur une partie de l'actif net libellé en dollars américains, principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme détenus par des établissements à l'étranger, et l'impôt connexe, le cas échéant, est comptabilisé dans la charge d'impôt. Les autres activités à l'échelle de la société tiennent compte des ajustements de juste valeur liés aux placements détenus par la société.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DES CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES ET AUTRES CHARGES FINANCIÈRES La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation des coûts de financement nets courants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières établies conformément aux PCGR et présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	521 \$	308 \$	263 \$	1 180 \$
Ajouter : Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(257)	(2)	247	(584)
Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	3	(41)	13	(84)
Frais d'émission de Propriétés de Choix	–	(14)	–	(14)
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	267 \$	251 \$	523 \$	498 \$

En plus de certains éléments décrits ci-dessus à la rubrique « Montant ajusté du BAIIA », les éléments suivants ont influé sur les charges d'intérêts nettes et autres charges financières des deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019 :

Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie La société est exposée aux fluctuations du cours de marché en raison des parts de fiducie de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts de fiducie sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le cours de marché des parts de fiducie à la clôture de chaque période. Une augmentation (diminution) du cours de marché des parts de fiducie entraîne la comptabilisation de charges d'intérêts nettes (produits d'intérêts nets) et autres charges financières.

Ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw L'ajustement de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw est un élément hors trésorerie qui est inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières. Le montant de cet ajustement est fonction de la fluctuation du cours de marché des actions ordinaires sous-jacentes de Loblaw. Une augmentation (diminution) du cours de marché de l'action ordinaire de Loblaw entraîne la comptabilisation de charges (produits) dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Frais d'émission de Propriétés de Choix Au deuxième trimestre de 2019, Propriétés de Choix a engagé des frais d'émission de 14 millions de dollars liés au placement visant des parts de fiducie.

MONTANT AJUSTÉ DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET MONTANT AJUSTÉ DU TAUX D'IMPÔT EFFECTIF La société considère le montant ajusté du taux d'impôt s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt et du taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice avant impôt établi conformément aux PCGR et présenté pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	649 \$	897 \$	1 521 \$	1 639 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	267	251	523	498
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	382 \$	646 \$	998 \$	1 141 \$
Impôt sur le résultat	52 \$	109 \$	165 \$	195 \$
Ajouter : Incidence fiscale des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	54	38	116	85
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	4	–	(10)	–
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	–	10	2	10
Réévaluation des soldes d'impôt différé	–	15	–	15
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	110 \$	172 \$	273 \$	305 \$
Taux d'impôt effectif s'appliquant au bénéfice	(43,3) %	23,6 %	22,4 %	110,8 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif s'appliquant au montant ajusté du bénéfice avant impôt	28,8 %	26,6 %	27,4 %	26,7 %

i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté ci-dessus.

ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du BAIIA, ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments exclus du montant ajusté du bénéfice avant impôt.

En plus de certains éléments décrits aux rubriques « Montant ajusté du BAIIA » et « Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières » ci-dessus, les éléments suivants ont influé sur l'impôt sur le résultat et le taux d'impôt effectif aux deuxièmes trimestres de 2020 et de 2019 :

Écart externe lié à certaines actions de Loblaw La société a comptabilisé un recouvrement d'impôt différé de 4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020 et une charge d'impôt différé de 10 millions de dollars pour l'exercice à ce jour à l'égard des différences temporaires au titre du placement de GWL dans certaines actions de Loblaw qui sont censées s'inverser dans un avenir prévisible compte tenu de la participation de GWL dans le programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de Loblaw.

Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi Les actifs et les passifs d'impôt différé de la société reflètent l'incidence des modifications des taux d'impôt provinciaux des sociétés prévus par la loi, ce qui donne lieu à l'imposition d'une charge ou d'un avantage sur les bénéfices. La société applique toute modification du taux d'impôt des sociétés prévu par la loi dans la période au cours de laquelle elle est quasi adoptée par l'instance législative.

Au premier trimestre de 2020, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a quasi adopté une diminution du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 16 % à 14 % à compter du 1^{er} avril 2020. La société a comptabilisé un bénéfice de 2 millions de dollars au premier trimestre de 2020 lié à la réévaluation de son solde d'impôt différé.

Au deuxième trimestre de 2019, le gouvernement de l'Alberta a annoncé et quasi adopté une diminution progressive du taux d'impôt provincial des sociétés prévu par la loi, qui passera de 12 % à 8 % d'ici 2022. La société a comptabilisé un bénéfice de 10 millions de dollars au deuxième trimestre de 2019 lié à la réévaluation de ses soldes d'impôt différé.

Réévaluation des soldes d'impôt différé Au deuxième trimestre de 2019, en raison du placement de parts de fiducie de Propriétés de Choix, la société a comptabilisé un bénéfice de 15 millions de dollars lié à certains passifs d'impôt différé découlant de la dilution de sa participation dans Propriétés de Choix.

Rapport de gestion

MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DISPONIBLE AUX PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES ET MONTANT AJUSTÉ DU BÉNÉFICE NET DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE

La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars, sauf indication contraire)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(245) \$	194 \$	347 \$	(284) \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	(255) \$	184 \$	327 \$	(304) \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	–	(1)	(1)	(2)
(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	(255) \$	183 \$	326 \$	(306) \$
(Perte nette) bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	(245) \$	194 \$	347 \$	(284) \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	397	79	54	768
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	152 \$	273 \$	401 \$	484 \$
Moins : Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(10)	(10)	(20)	(20)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	142 \$	263 \$	381 \$	464 \$
Moins : Réduction du bénéfice net attribuable à la dilution liée à Loblaw	–	(1)	(1)	(2)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	142 \$	262 \$	380 \$	462 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	153,4	153,7	153,6	153,6

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR et présentés pour les périodes closes aux dates indiquées.

	12 semaines closes les			
	13 juin 2020		15 juin 2019	
	(Perte nette) bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	(Perte nette) bénéfice net dilué(e) par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)				
Montant présenté	(255) \$	(1,66) \$	184 \$	1,19 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	45 \$	0,29 \$	44 \$	0,28 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	78	0,51	1	0,02
Charges de restructuration et autres charges connexes	21	0,14	9	0,06
Ajustement de la juste valeur des dérivés	1	–	1	–
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	–	–	2	–
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	–	–	1	0,01
Certains éléments liés à des période précédentes	–	–	(6)	(0,04)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	–	–	1	0,01
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	257	1,68	2	0,01
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(2)	(0,01)	36	0,23
Frais d'émission de Propriétés de Choix	–	–	14	0,09
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	(4)	(0,03)	–	–
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	–	–	(8)	(0,05)
Réévaluation des soldes d'impôt différé	–	–	(15)	(0,09)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	1	0,01	(3)	(0,02)
Éléments d'ajustement	397 \$	2,59 \$	79 \$	0,51 \$
Montant ajusté	142 \$	0,93 \$	263 \$	1,70 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Rapport de gestion

24 semaines closes les				
	13 juin 2020		15 juin 2019	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société (en millions de dollars)	Bénéfice net dilué par action ordinaire
(non audité) (en dollars, sauf indication contraire)				
Montant présenté	327 \$	2,12 \$	(304) \$	(1,99) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	91 \$	0,59 \$	88 \$	0,57 \$
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	163	1,07	16	0,11
Charges de restructuration et autres charges connexes	39	0,25	15	0,09
Ajustement de la juste valeur des dérivés	8	0,05	2	0,02
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	2	0,01	5	0,03
Achats de rentes et rachats de régimes de retraite	—	—	4	0,03
Scission de Propriétés de Choix par Loblaw	—	—	1	0,01
Certains éléments liés à des périodes précédentes	—	—	(6)	(0,04)
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(3)	(0,02)
Ajustement de la juste valeur du passif lié aux parts de fiducie	(247)	(1,61)	584	3,80
Ajustements de la juste valeur du contrat à livrer visant 9,6 millions d'actions ordinaires de Loblaw	(11)	(0,07)	73	0,48
Frais d'émission de Propriétés de Choix	—	—	14	0,09
Écart externe lié à certaines actions de Loblaw	10	0,07	—	—
Modification des taux d'impôt des sociétés prévus par la loi	(2)	(0,01)	(8)	(0,05)
Réévaluation des soldes d'impôt différé	—	—	(15)	(0,10)
Conversion des monnaies étrangères et autres activités à l'échelle de la société	1	—	(2)	(0,02)
Éléments d'ajustement	54 \$	0,35 \$	768 \$	5,00 \$
Montant ajusté	381 \$	2,47 \$	464 \$	3,01 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, selon le cas.

Flux de trésorerie disponibles La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		Variation (en \$)	24 semaines closes les		Variation (en \$)
	13 juin 2020	15 juin 2019 ⁽⁴⁾		13 juin 2020	15 juin 2019 ⁽⁴⁾	
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 008 \$	1 097 \$	(89) \$	2 768 \$	2 192 \$	576 \$
Moins : Intérêts payés	165	152	13	419	418	1
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement	173	213	(40)	365	357	8
Entrées d'immobilisations incorporelles	79	84	(5)	173	176	(3)
Paielements au titre de la location, montant net	201	206	(5)	396	393	3
Flux de trésorerie disponibles	390 \$	442 \$	(52) \$	1 415 \$	848 \$	567 \$

Fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix Propriétés de Choix est d'avis que les fonds provenant des activités d'exploitation constituent une mesure utile de la performance sur le plan de l'exploitation, car ils peuvent être ajustés en fonction d'éléments inclus dans le bénéfice net qui ne découlent pas des activités d'exploitation ou qui ne donnent pas nécessairement une image exacte de sa performance.

Le tableau qui suit présente un rapprochement des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix avec le bénéfice net pour les périodes closes aux dates indiquées.

(non audité) (en millions de dollars)	12 semaines closes les		24 semaines closes les	
	13 juin 2020	15 juin 2019	13 juin 2020	15 juin 2019
(Perte nette) bénéfice net	(96) \$	238 \$	237 \$	(664) \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Ajustement de la juste valeur des parts échangeables	(70)	(149)	(456)	842
Distributions sur les parts échangeables	72	72	144	144
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement	216	4	352	7
Amortissement des immobilisations incorporelles	1	—	1	—
Profit de change	—	—	(1)	—
Coûts de transaction liés à l'acquisition et autres charges connexes	—	2	2	6
Ajustement de la juste valeur des immeubles de placement détenus dans les coentreprises comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	(1)	26	(10)
Charges internes au titre de la location	2	2	4	4
Intérêts inscrits à l'actif au titre de la coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence	2	1	3	3
Impôt sur le résultat	—	1	—	1
Ajustement de la juste valeur de la rémunération	—	—	(1)	7
Fonds provenant des activités d'exploitation	141 \$	170 \$	311 \$	340 \$

Rapport de gestion

9. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements des systèmes de TI. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 3, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 7, « Mise à jour concernant la COVID-19 », et à la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « maintenir », « réaliser », « accroître », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2020 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la pandémie de COVID-19, à l'incidence de la réforme du réseau de la santé, aux économies de coûts et aux efficacités opérationnelles prévues ainsi qu'aux bénéfices attendus liés aux initiatives stratégiques. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, y compris la pandémie de COVID-19, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques » du Rapport annuel 2019 de la société et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur les affaires, les activités et la situation financière de la société, ainsi que sur le comportement des consommateurs et l'économie en général;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique ou d'adapter le modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts et les efficacités opérationnelles prévues ou les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service du personnel qualifié pour les principaux postes, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la délivrance des médicaments ou de la prestation des services aux patients ou des consultations;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et par le fait même un assortiment approprié de produits offerts dans les magasins;
- les dénouements défavorables d'actions en justice et de démarches réglementaires et d'autres procédures connexes;
- l'incapacité de Propriétés de Choix de réaliser les avantages prévus liés à ses priorités stratégiques et à ses importantes initiatives, dont l'incapacité de mettre au point des actifs de qualité et de gérer efficacement les initiatives d'aménagement, de réaménagement et de rénovation;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment une récession économique ou des fluctuations des taux d'inflation ou de déflation et des taux d'emploi et d'endettement des ménages, l'incertitude politique et les fluctuations des taux d'intérêt, des cours de change ou des cours des dérivés ainsi que des marchandises;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, y compris les problèmes avec des fournisseurs, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- l'incapacité de la société d'élaborer et d'exécuter sa stratégie avec efficacité;
- l'incapacité de la société d'anticiper et de cerner les tendances et les préférences des consommateurs et du marché de la vente au détail, et de s'y adapter.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques d'exploitation et financiers et gestion des risques » de la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. En outre, les risques liés à la COVID-19 sont décrits à la rubrique 6, « Risques d'entreprise et gestion des risques », du présent rapport de gestion. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport trimestriel. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

10. Informations supplémentaires

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com.

Le présent rapport trimestriel comprend les principales informations financières sur Loblaw, société ouverte dont les actions sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Loblaw, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Loblaw sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Loblaw, à l'adresse loblaw.ca.

Le présent rapport trimestriel comprend également les principales informations financières sur Propriétés de Choix, fiducie de placement immobilier ouverte dont les parts sont négociées à la TSX. Pour un complément d'information sur Propriétés de Choix, les lecteurs sont invités à consulter également les documents déposés à l'occasion par Propriétés de Choix sur SEDAR. Ces documents sont également disponibles sur le site Web de Propriétés de Choix, à l'adresse choicereit.ca.

Toronto, Canada

Le 27 juillet 2020

Notes de bas de page

- 1) Voir la rubrique 8, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de la société.
 - 2) Le siège social de GWL renvoie aux résultats financiers non consolidés et aux mesures de GWL. Le siège social de GWL est un sous-ensemble du poste « Autres et intersectoriel ».
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique 9, « Énoncés prospectifs », du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2020 de la société.
 - 4) Les chiffres comparatifs ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour la période à l'étude.
-